

2022/23 FR

Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires culturels du
Conseil de l'Europe
Cycle de certification 2022-2023

Évaluation régulière :
DESTINATIONS LE CORBUSIER :
PROMENADES ARCHITECTURALES

Rapport d'expert indépendant

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



**Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe
Cycle de certification 2022-2023**

Rapport d'expert indépendant

Destinations Le Corbusier : Promenades Architecturales

Information de l'auteur :

Matteo P. Malvani

Architecte

Consultant en projets internationaux

Architectural Promenades
DESTINATIONS LE CORBUSIER
Promenades architecturales

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

**Les opinions exprimées dans ce rapport d'expert indépendant sont celles de l'auteur et n'engagent en rien l'Accord Partiel Elargi sur les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe.*

TABLE DES MATIÈRES

1. Sommaire Exécutif
2. Introduction
3. Corps de l'évaluation
 - 3.1 Thème de l'Itinéraire culturel
 - 3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire
 - 3.1.2 Contexte historique et culturel
 - 3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème
 - 3.2 Liste des priorités d'action
 - 3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement
 - 3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen
 - 3.2.3 Echanges culturels et éducatifs des jeunes Européens
 - 3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts
 - 3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable
 - 3.3 Réseau de l'Itinéraire culturel
 - 3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau
 - 3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau
 - 3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre
 - 3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation
 - 3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir
 - 3.4 Outils de communication
 - 3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)
 - 3.4.2 Respect des Directives liées à l'utilisation du logo « Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe »
4. Conclusions et recommandations
5. Liste des références
6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau
7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert
8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

1. Sommaire exécutif

L'itinéraire culturel "Destinations Le Corbusier : Promenades architecturales" a été certifié en mai 2019 dans le cadre du cycle d'évaluation 2018-2019 des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Le réseau responsable de la gestion de l'itinéraire est l'association à but non lucratif Association des Sites Le Corbusier (ASLC), dont le siège et le secrétariat permanent sont basés à Ronchamp (France). L'itinéraire culturel comprend environ 30 œuvres architecturales remarquables de l'architecte Le Corbusier, réparties dans 8 pays européens et non européens, dont 17 sont également inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le thème de l'itinéraire est étroitement lié à la notion de mouvement moderne, qui a transformé la façon de planifier et de construire dans le monde entier au cours du XXe siècle.

La méthodologie utilisée pour l'évaluation régulière de l'itinéraire comprend une analyse et une évaluation détaillées de la documentation et des publications pertinentes, une analyse des sources Internet et du site web de l'itinéraire ainsi que de sa présence sur les réseaux sociaux. Une communication régulière en ligne et par téléphone a été établie avec la direction de l'itinéraire au cours du processus d'évaluation, suivie d'une visite sur le terrain au siège à Ronchamp et à Paris, où l'expert a assisté aux réunions du comité directeur et du comité scientifique.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif assez significatif sur l'accès aux sites du réseau et a affecté la dynamique touristique ainsi que les revenus, mais l'itinéraire Culturel a tout de même pu continuer à assurer la coordination, la visibilité, l'animation du réseau et à promouvoir le partage d'expériences et la coopération entre les membres et les autres partenaires ainsi qu'à renforcer les synergies avec d'autres réseaux. Plusieurs réalisations et améliorations ont été apportées depuis la certification, notamment le développement d'un nouveau portail web et l'extension du réseau.

Les recommandations de l'évaluation précédente (2019) ont été partiellement mises en œuvre, tandis que la présente période d'évaluation a relevé des lacunes concernant principalement les critères suivants : Coopération en matière de recherche et de développement, Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens, Tourisme culturel et développement culturel durable, Outils de communication et Visibilité. Une série de recommandations détaillées a donc été identifiée pour améliorer le réseau et ses activités au cours des trois prochaines années.

Sommaire des conclusions de l'expert		
	Oui	Non
Le thème est conforme aux critères d'évaluation des thèmes énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes.	☒	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des actions énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, II. Liste des priorités d'action.	☒	
L'itinéraire culturel est conforme aux critères d'évaluation des réseaux énumérés dans la résolution CM/Res(2013)67, III. Liste des critères pour les réseaux.	☒	
L'itinéraire culturel met en œuvre les directives d'utilisation du logo « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ».	☒	

2. Introduction

L'itinéraire culturel "Destinations Le Corbusier : Promenades architecturales" a été certifié en mai 2019 dans le cadre du cycle d'évaluation 2018-2019 des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe.

Le réseau responsable de la gestion de l'itinéraire est l'association à but non lucratif Association des Sites Le Corbusier (ASLC), dont le siège et le secrétariat permanent sont basés à Ronchamp (France). Ce réseau international, qui compte à ce jour une soixantaine de membres basés dans 4 pays (France, Allemagne, Suisse et Japon), comprend les autorités locales/territoriales et les communautés impliquées dans le processus ainsi que d'autres acteurs nationaux et internationaux concernés par l'œuvre de l'architecte Le Corbusier. Parmi les nouveaux membres potentiels figurent des partenaires en Argentine, en Inde, en Italie et dans la Fédération de Russie (voir le point 3.3 pour plus de détails).

L'engagement et les activités de l'itinéraire continuent de bénéficier de l'attention accordée par l'inscription de l'œuvre architecturale exceptionnelle de Le Corbusier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (World Heritage List, WHL). La demande de reconnaissance de l'œuvre architecturale de Le Corbusier sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est le fruit d'un travail collectif qui a débuté il y a plus de dix ans, lors de la création de l'Association, et qui a largement soutenu l'implication des acteurs concernés (régions, départements, structures intercommunales, villes, propriétaires privés et publics, associations). "L'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au mouvement moderne", composée de 17 œuvres situées dans 7 pays sur 3 continents, est inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 17 juillet 2016. C'est le résultat de l'engagement conjoint de l'Allemagne, de l'Argentine, de la Belgique, de la France, de l'Inde, du Japon et de la Suisse, avec un soutien important de l'État français.

La reconnaissance accordée par le Conseil de l'Europe avec la certification en tant qu'itinéraire culturel est complémentaire à l'inscription de l'UNESCO au WHL puisqu'elle offre aux voyageurs une expérience unique en réunissant les sites de Le Corbusier inscrits et non inscrits au WHL. Destiné à plusieurs publics (familles, personnes individuelles, groupes, universités et écoles), cet itinéraire invite le voyageur à découvrir l'ensemble de l'œuvre architecturale de Le Corbusier et son influence à travers l'Europe et au-delà. L'itinéraire cherche également à structurer et à intensifier les échanges culturels et touristiques et les activités communes entre les sites corbuséens européens et extra-européens. Cet itinéraire comprend une trentaine de sites Le Corbusier répartis dans 6 pays (Allemagne, Argentine, Belgique, France, Japon et Suisse). En France, une vingtaine de sites font partie du réseau.

La création de l'ASLC en 2010 et la certification de l'itinéraire en 2019 ont permis de définir un cadre de travail partagé pour assurer une communication cohérente, faciliter la collecte et la diffusion d'informations, la mise en place de partenariats et la coopération culturelle et touristique transfrontalière / transnationale. Ce réseau pluridisciplinaire crée un cadre opérationnel formel qui permet la poursuite d'objectifs communs et garantit la pertinence des initiatives prises au niveau local. L'association a également pour vocation d'apporter une assistance technique, des conseils, des ressources humaines et une viabilité financière / organisationnelle aux projets communs. L'association s'adresse à un public diversifié : individus, groupes, familles, écoles, universités, et encourage le voyageur à découvrir l'œuvre construite de Le Corbusier et son influence en Europe et au-delà.

Plusieurs activités communes au réseau sont en cours et/ou seront mises en œuvre sous peu au sein de l'association. Par exemple, un carnet de croquis Moleskine, personnalisé avec la reproduction de croquis de Le Corbusier, est actuellement en vente dans les boutiques des

sites Le Corbusier depuis juillet 2020 et est presque en rupture de stock. Une deuxième édition limitée de Moleskine avec d'autres croquis de Le Corbusier sera produite en 2023. Ce livret vise à encourager les voyageurs à visiter et explorer tous les sites de Le Corbusier et à réaliser leurs propres croquis. En 2022, le site web de l'Association a été entièrement revu et mis à jour, passant d'un site plus institutionnel à un site multiplateforme plutôt interactif et ergonomique, plus adapté aux besoins du grand public. Cela permet de promouvoir à la fois les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et ceux qui font partie de l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, qu'ils figurent ou non sur la liste du patrimoine mondial. D'ici la fin de l'année 2022 (ou au plus tard au tout début de l'année 2023), un dépliant promotionnel sur l'association devrait également être produit. En 2023, un livret pédagogique sur les sites sera également créé pour faciliter les visites sur place des écoliers et des enseignants.

Néanmoins, plusieurs recommandations peuvent être formulées pour améliorer le réseau et ses activités, notamment en ce qui concerne la coopération et la recherche, les échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens, le tourisme culturel et le développement culturel durable, la communication et la visibilité.

3. Corps de l'évaluation

3.1 Thème de l'itinéraire culturel

3.1.1 Définition du thème de l'itinéraire

Le thème de l'itinéraire est étroitement lié à la notion de Mouvement moderne, qui a transformé la manière de planifier et de construire dans le monde entier au cours du XXe siècle. Le mouvement moderne ne peut évidemment pas être attribué au seul Le Corbusier, mais il en a certainement été l'un des plus éminents représentants et surtout, avec Walther Gropius, l'un des théoriciens les plus radicaux.

Au fil du temps, les bâtiments du XXe siècle se détériorent et deviennent obsolètes, compromettant leur intégrité physique. Cet état transitoire est de plus en plus fréquent aujourd'hui, en raison des changements technologiques, de la demande économique, de la croissance et du mouvement. C'est pourquoi, après avoir vérifié que les critères du patrimoine mondial sont applicables aux bâtiments et sites du Mouvement moderne, l'UNESCO a entamé il y a plusieurs années le processus d'inscription sur la Liste afin de préserver pour les générations futures les œuvres survivantes du Mouvement moderne, car elles représentent une partie du riche patrimoine culturel du XXe siècle et illustrent la mémoire, l'histoire et le patrimoine de l'Europe.

Parallèlement, le Conseil de l'Europe a commencé à inclure des itinéraires qui traitent de l'architecture du Mouvement moderne depuis 2014, date à laquelle l'itinéraire "ATRIUM - Architecture des régimes totalitaires du XXe siècle dans la mémoire urbaine de l'Europe" a été certifié. Après la certification de l'itinéraire sur Le Corbusier en 2019, la "Route Alvar Aalto - Architecture et Design du XXe siècle" a été certifiée en 2021.

L'influence de l'œuvre architecturale de Le Corbusier en Europe et dans le monde est incomparable, et ce non seulement dans les onze pays où il a effectivement construit, mais aussi dans les vingt autres pays où il a conçu ou a été sollicité pour fournir des services architecturaux et urbanistiques, grâce également à l'impact de ses publications et de ses conférences. Il ne fait aucun doute que l'influence de son œuvre est clairement perceptible dans l'architecture de la seconde moitié du XXe siècle, tant dans la manière de construire que dans l'évolution et l'internationalisation de la profession d'architecte.

3.1.2 Contexte historique et culturel

Le mouvement moderne prônait une architecture fonctionnaliste et standardisée qui devait garantir des conditions de vie égales et décentes à tous les êtres humains, à une époque encore caractérisée par le délabrement urbain et des conditions sanitaires précaires dans les quartiers centraux des villes européennes.

Dans cette nouvelle façon de construire, l'accent mis sur le volume plutôt que sur la masse, le rejet de tout ornement et de toute couleur, les formes modulaires répétitives et l'utilisation de surfaces planes alternant avec le verre contrastaient totalement avec l'architecture académique soucieuse de la classe sociale. Le Bauhaus de Gropius, qui prônait la standardisation et la construction en masse d'immeubles d'habitation rationnels pour les ouvriers, a été fermé en 1933 par l'Allemagne nazie, qui considérait le Bauhaus comme un lieu de formation pour les communistes. À cette époque, plusieurs architectes modernistes, comme Ludwig Mies Van der Rohe, ont dû s'installer

aux États-Unis où ils ont réussi à développer pleinement les principes de l'architecture fonctionnaliste.

Le Corbusier lui-même a fortement contribué à promouvoir l'utilisation de techniques et de stratégies industrielles modernes pour créer un niveau de vie plus élevé à tous les niveaux socio-économiques. Son œuvre a été créée au cours d'une période importante de l'histoire européenne et mondiale, qui s'étend de 1905, en passant par les deux guerres mondiales, jusqu'en 1965, date à laquelle il est décédé d'une crise cardiaque. Certaines de ses œuvres ont été réalisées à titre posthume.

3.1.3 Valeurs du Conseil de l'Europe représentées par le thème

Les activités développées et mises en œuvre par cet Itinéraire soutiennent la coopération culturelle européenne et sont destinées à "promouvoir l'identité européenne dans son unité et sa diversité" et à "encourager le dialogue interculturel". Elles apparaissent donc très pertinentes pour l'histoire, la mémoire et le patrimoine européens, communs à plusieurs pays.

En outre, les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe que sont la liberté d'expression, la démocratie, l'égalité, les droits de l'homme et la dignité humaine peuvent être considérées comme représentées dans le thème de l'Itinéraire culturel. Cela semble également évident si l'on se base sur ce qui est mentionné dans les paragraphes ci-dessus.

3.2 Liste des priorités d'action

3.2.1 Coopération en matière de recherche et de développement

Il existe une activité constante et permanente de recherche et de coopération multidisciplinaire sur l'œuvre de Le Corbusier et l'Itinéraire peut constituer une excellente plate-forme pour la recherche sur le sujet, surtout si l'on considère l'étendue des liens existants avec d'autres associations, des groupes d'amis et des communautés concernées. Cependant, les activités de recherche et de développement sur l'œuvre de Le Corbusier relèvent davantage du mandat de la Fondation Le Corbusier à Paris, qui dispose d'un vaste réseau de partenaires académiques et de sympathisants dans le monde entier. Tout en tirant parti de ce vaste réseau déjà établi, l'Association est destinée à jouer un rôle complémentaire à celui de la Fondation. L'Itinéraire bénéficie d'une relation de longue date avec la Fondation qui est également bien représentée dans son Comité scientifique et qui est également membre de l'ASLC. La Fondation Le Corbusier continue à soutenir, par exemple, le travail de jeunes chercheurs travaillant dans le domaine des études sur Le Corbusier en décernant un prix de recherche annuel.

Comme le recommandait déjà l'évaluation précédente (2019), de nouvelles initiatives similaires devraient également être envisagées et proposées à l'avenir par l'intermédiaire de l'Itinéraire. En particulier, il conviendrait d'impliquer davantage les universités et les étudiants dans des projets et activités conjoints, à l'échelle locale, régionale, nationale ou internationale. Certaines des institutions membres en charge des sites du réseau (par exemple à Ronchamp, Poissy ou Pessac) promeuvent et/ou organisent déjà des activités pour des groupes d'étudiants universitaires et l'Association pourrait s'impliquer davantage dans ce domaine. D'autre part, les activités

de coopération pourraient être développées davantage puisqu'il existe des possibilités de s'engager avec d'autres réseaux/associations externes pertinents. L'ASLC a déjà établi de bonnes relations de travail avec d'autres Itinéraires culturels pertinents (par exemple Alvar Aalto, ATRIUM, Réseau Art Nouveau), ce qui a permis de partager les bonnes pratiques, notamment en matière de communication.

Les futurs travaux de recherche pourraient également fournir un retour d'information pertinent à la recommandation de l'évaluation précédente sur la nécessité de démontrer davantage l'influence du travail de Le Corbusier sur les réalisations architecturales postérieures à Le Corbusier. Cela pourrait être particulièrement pertinent si des liens concrets étaient établis avec le territoire couvert par l'Itinéraire culturel et en montrant, par exemple, des comparaisons entre les situations dans différents pays européens et extra-européens.

Le comité scientifique peut jouer un rôle important en assurant la liaison entre les activités académiques et de recherche de la Fondation et les activités quotidiennes des différents sites physiques et de leurs communautés associées. À ce jour, les activités de recherche et de coopération mises en œuvre par le réseau sont encore peu nombreuses.

3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Comme nous l'avons déjà mentionné, les activités de l'Itinéraire continuent de bénéficier de l'attention accordée aux sites inscrits par l'UNESCO en 2016, et ce statut est universellement reconnu. Il convient de rappeler que l'intention première de l'Itinéraire est d'englober tous les membres du réseau et de promouvoir l'importance culturelle de Le Corbusier auprès d'un public beaucoup plus large, dans un contexte architectural européen. En ce sens, le réseau contribue à la mise en valeur de ce patrimoine pertinent, en mettant en lumière la signification historique et les similitudes entre les pays concernés.

3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

En ce qui concerne les échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens, le réseau en tant que tel n'a pas mis en œuvre d'activités significatives à ce jour. On peut s'attendre à ce que cela change une fois que le livret pédagogique sur les sites sera créé en 2023, car son objectif est de faciliter les visites sur place par les écoliers et les enseignants. Ce livret pourra être utilisé comme un support précieux pour promouvoir davantage d'activités éducatives et d'échanges.

Le livret pédagogique (pour les enfants de 5 à 8 ans et de 9 à 14 ans), commun aux sites des réseaux, est destiné à favoriser la découverte de chaque site individuel par les jeunes et les enseignants. Il comprendrait une partie commune sur la personne de l'architecte, sur son œuvre en général, sur les autres sites partenaires (avec un plan) et une partie spécifique à chaque site. Ce livret pédagogique donnerait aux utilisateurs les clés pour découvrir, en s'amusant, l'ensemble des œuvres architecturales de Le Corbusier, en combinant un dossier documentaire, des jeux et un guide pratique. Parmi les questions auxquelles les enfants trouveront des réponses en lisant, citons par exemple : Qui est Le Corbusier ? Qu'est-ce que le Mouvement moderne ? Quelles sont les réalisations de Le Corbusier ? Où ? Pourquoi ?

Les membres du réseau organisent déjà des activités impliquant les jeunes, également avec un contenu éducatif, ou du moins l'ont fait dans le passé. C'est le cas de Ronchamp, Firminy et Eveux. Cependant, bien que l'association soit normalement bien informée de ces initiatives, celles-ci restent davantage au niveau local et il n'est pas clair dans quelle mesure une dynamique d'échange est réellement encouragée, au-delà de toutes les bonnes intentions. Une autre initiative prévue par le réseau (et non mise en œuvre à ce jour) était celle d'envisager une sorte de bourse de l'Association pour encourager les échanges entre jeunes européens sur des thèmes liés à l'œuvre de Le Corbusier.

Dans ce contexte, l'Association devrait s'efforcer de jouer un rôle plus proactif dans le partage d'informations au sein du réseau et également à l'extérieur, puisque ces actions sont pleinement conformes aux objectifs des réseaux d'itinéraires culturels. En outre, elle devrait jouer un rôle plus unificateur ou encourager les actions mises en œuvre au nom du réseau et pas seulement sur la base d'une initiative individuelle.

3.2.4 Pratique contemporaine de la culture et des arts

Aucune activité de ce type n'est actuellement mise en œuvre ou planifiée par le réseau de l'itinéraire culturel. Cependant, les acteurs impliqués dans le réseau plus large sur les sites de l'itinéraire culturel mettent sporadiquement en œuvre des activités liées à la pratique contemporaine de la culture et des arts. Par exemple, le monastère Sainte-Claire a organisé un atelier sur la conception d'icônes qui a débuté lors de la visite sur le terrain de l'expert pour le cycle d'évaluation actuel. Bien que cette activité ne soit pas directement liée au thème du réseau, elle a lieu sur le site et une interaction et une synergie pertinentes se produisent.

En effet, le réseau informel d'acteurs impliqués dans ou autour des sites de l'itinéraire culturel est beaucoup plus large que le réseau actuel des partenaires de l'itinéraire et constitue un important réseau de réseaux. L'Association devrait tirer parti des activités significatives qui se déroulent sur les sites (ou dans leur voisinage immédiat) afin de créer des synergies axées sur la promotion des objectifs du réseau. Les visiteurs qui se rendent pour des raisons religieuses ou mystiques sur les sites de La Tourette ou de Ronchamp peuvent être intéressés par la découverte de l'œuvre de Le Corbusier et ne sont pas nécessairement conscients de l'existence d'un Itinéraire culturel fournissant des informations et un accès à d'autres sites pertinents. Cette fonction est en partie assurée par les sites web des institutions membres et/ou partenaires, mais l'information sur le réseau n'est pas toujours disponible ni cohérente et le logo de l'Association n'y figure pas toujours. Des dépliants papier pourraient également être utiles.

Un concours photographique sur l'œuvre architecturale de Le Corbusier a été organisé par l'association avant la période d'examen de ce rapport (en 2019), mais il mérite d'être mentionné car il a montré la perspective du grand public et des habitants sur son œuvre, représentant en même temps une forme de création culturelle et artistique contemporaine. Cette initiative a prouvé que ce type de projets interculturels et multidisciplinaires est parfaitement réalisable et peut offrir d'excellentes opportunités de s'engager avec des formes d'art au-delà du design et de l'architecture tout en explorant, en même temps, des liens pertinents entre le patrimoine et la culture contemporaine.

3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable

Au cours de la période couverte par cette évaluation, la pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif significatif sur l'accès aux sites du réseau et a affecté la dynamique touristique ainsi que les revenus. Bien qu'à une échelle quelque peu réduite, l'itinéraire culturel a pu continuer à assurer (par l'intermédiaire de l'ASLC) la coordination, la visibilité et l'animation du réseau et à promouvoir le partage d'expériences et la coopération entre les membres et les autres partenaires, ainsi qu'à renforcer les synergies avec d'autres réseaux.

Les activités de tourisme culturel en tant que telles se déroulent généralement dans tous les sites du réseau. Cependant, à part les groupes universitaires déjà mentionnés, il s'agit surtout de voyageurs individuels ou de petits groupes de personnes qui organisent leurs propres visites et/ou itinéraires en fonction d'intérêts ou de besoins spécifiques.

Les itinéraires touristiques ne sont actuellement pas activement promus ni suggérés par le réseau qui a plutôt promu jusqu'à présent des sites individuels au sein du réseau lui-même et fourni un large accès à l'information sur ces sites. Il est vrai, cependant, que les informations fournies peuvent stimuler des initiatives individuelles de tourisme culturel. D'un autre côté, le grand nombre de visiteurs qui se rendent dans certains des sites les plus importants recèle un grand potentiel pour créer une dynamique de développement culturel durable au niveau local. Dans cette optique, l'association envisage la possibilité de proposer à long terme des itinéraires cyclables reliant certains sites, bien que cette idée ne semble pas encore développée ni suffisamment réaliste. Certains sites du réseau semblent montrer un certain intérêt pour le développement d'un tourisme alternatif en intégrant des circuits touristiques locaux déjà existants, avec le soutien de la population locale. Il est déjà possible de passer une nuit dans certains sites, par exemple à l'hôtel Le Corbusier (Marseille), au Couvent de la Tourette (Eveux) et même au monastère de Sainte-Claire (Ronchamp).

Pour toutes ces initiatives, un rôle de coordination plus structuré de l'Association serait très bénéfique, ce qui est d'ailleurs conforme aux objectifs de l'Association, tels qu'énoncés à l'article 3 des statuts de l'ASLC. L'implication des voyageurs peut être recommandée pour traiter les activités qui dépassent le mandat spécifique de l'Association et pour assurer une approche plus orientée vers les affaires, en gardant à l'esprit les priorités d'un tourisme durable et de qualité.

Plusieurs sites Le Corbusier offrent déjà la possibilité d'acheter des produits touristiques spécifiques développés en partenariat avec l'Office du Tourisme de leur ville ou région. Ces partenariats prennent des formes diverses selon les partenaires et les sites, outre le carnet de croquis Moleskine déjà mentionné et le livret pédagogique sur les sites à venir, dont l'initiative revient à l'Association. Ce carnet a été produit en édition limitée pour promouvoir la certification de l'itinéraire. Il est vendu dans les boutiques existantes des sites. Il s'agit d'une action commune phare des sites de l'ASLC, visant à encourager les voyageurs à parcourir les sites et à réaliser leurs propres croquis.

Parallèlement, plusieurs membres du réseau participent à la mise en œuvre du plan de gestion demandé par l'UNESCO pour les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial et s'intéressent à ce titre au tourisme culturel et au développement culturel durable.

3.3 Réseau de l'itinéraire culturel

3.3.1 Aperçu de la structure institutionnelle/juridique du réseau

L'Association des Sites Le Corbusier (ASLC) a été créée en janvier 2010 en tant qu'association reconnue par la loi française de 1901 et ses statuts actuels ont été modifiés suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire de mars 2022. La bonne gouvernance et le fonctionnement démocratique du réseau sont assurés par un processus décisionnel participatif qui comprend des procédures claires, des responsabilités, etc. Jusqu'à présent, l'association s'est montrée tout à fait capable de gérer le réseau, bien que les responsabilités opérationnelles reposent sur un seul chef de projet. Un soutien supplémentaire pourrait être nécessaire pour assurer le suivi de certaines recommandations.

3.3.2 Aperçu de la situation financière du réseau

Le budget du réseau semble suffisant pour couvrir les frais de fonctionnement du réseau, y compris un employé à temps plein chargé de la gestion du réseau et du fonctionnement général de l'association. Trois membres du personnel sont détachés par les membres du réseau (Marseille, Pessac et Berlin) pour rejoindre le Comité de Pilotage, dont la composition complète est de 7 membres. Le Comité scientifique du réseau est composé de 3 membres.

Le niveau d'investissement annuel de chaque partenaire est actuellement viable, grâce à une large base de membres et à un système de cotisations progressives. L'association a bénéficié d'une subvention du ministère français de la culture pour soutenir le développement et la refonte du site Internet et une partie de ce financement pourrait éventuellement couvrir d'autres dépenses. Néanmoins, une planification financière saine à long terme devrait probablement prendre en considération d'autres sources de financement externe, car la situation financière actuelle ne permet pas la mise en œuvre de projets nécessitant des investissements importants.

Selon les informations recueillies par l'expert au cours de l'exercice d'évaluation, il s'avère que certains des partenaires fondateurs ne paient pas de cotisation à l'association. C'est le cas de la ville de Paris, de la ville de Marseille, de la ville d'Anvers et de la ville de La Plata. Cette question représente un point critique puisque la viabilité financière de l'association repose sur les cotisations de ses membres. En outre, certaines œuvres très importantes de Le Corbusier (qui sont d'ailleurs inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO) sont situées sur le territoire administré par les autorités locales susmentionnées.

3.3.3 Composition actuelle du réseau par pays et type de membre

Comme nous l'avons déjà mentionné, le réseau international compte à ce jour environ 62 membres basés dans 4 pays (France, Allemagne, Suisse et Japon). Plus précisément, la composition du réseau comprend 23 autorités municipales, dont 14 en France, 4 en Suisse, 2 au Japon et 1 en Allemagne, en Belgique et en Argentine. Par ailleurs, il compte 8 autres collectivités territoriales en France et 1 en Suisse (telles que les Régions, les Comtés, les Unions de communes). Enfin, 30 autres membres font partie du réseau (associations de citoyens, fondations, musées, offices de tourisme, membres individuels), dont 19 en France, 2 en Allemagne et 4 en Suisse, et 5 membres individuels.

3.3.4 Extension du réseau depuis la dernière évaluation

Depuis la dernière évaluation début 2019, le réseau a gagné environ 8 nouveaux membres, parmi lesquels des autorités locales, des ONG et des membres individuels. Il s'agit notamment de la République et du canton de Genève (Suisse), de la ville de Stuttgart (Allemagne), de la municipalité de Podensac, du Conseil syndical de l'Unité d'Habitation de Rezé et de l'Association des commerçants et professionnels de l'Unité d'Habitation Le Corbusier (France). Le réseau a également perdu deux membres individuels (un décédé et un démissionnaire).

3.3.5 Extension du réseau dans les trois années à venir

Il existe à ce jour un intérêt marqué pour l'extension du réseau dans les années à venir. Parmi les membres qui ont explicitement exprimé leur intérêt à faire partie du réseau (ou qui sont sur le point de le faire), l'opérateur national français pour la navigation fluviale "Voies navigables de France" a très récemment confirmé son intention de rejoindre le réseau d'ici la fin de l'année 2022 ou le tout début de l'année 2023.

Il y a quelques années, l'association a établi un contact avec la région d'Émilie-Romagne concernant la possibilité de rejoindre le réseau. Le Pavillon Esprit Nouveau, conçu et construit par Le Corbusier en 1925 pour l'Exposition Internationale des Arts Décoratifs et Industriels Modernes à Paris, a été fidèlement reconstruit à Bologne en 1977, peu après le 50ème anniversaire de l'Esprit Nouveau. Le propriétaire du pavillon est la ville de Bologne, avec laquelle la Fondation Le Corbusier entretient de très bonnes relations, mais pour une raison ou une autre, la question de l'adhésion au réseau est restée en suspens. Suite à la visite de terrain effectuée par l'expert à Bologne dans le cadre de cette évaluation, il a été possible de rencontrer le responsable de la municipalité qui a exprimé son plein intérêt et son engagement à faire partie du réseau. Cette visite a été convenue au préalable avec l'association et un membre du comité de pilotage qui ont tous deux fourni les coordonnées nécessaires. L'Université de Bologne et la Chambre des Architectes locale pourraient également être intéressées. Il sera donc recommandé à l'association de prendre directement contact avec la ville de Bologne pour donner suite à cette opportunité importante.

Les contacts actuels avec la Casa Crutchet d'Argentine, qui abrite l'association professionnelle des architectes de Buenos Aires (le *Colegio de Arquitectos*), indiquent que cette institution est également sur le point de rejoindre le réseau. L'ASLC entretient également de très bonnes relations avec le Service fédéral russe des statistiques à Moscou, dont le siège est situé dans le bâtiment Centrosoyuz, construit en 1933 par Le Corbusier. Cette institution envisageait sérieusement de rejoindre le réseau, mais tous les contacts ont été interrompus depuis 2021, et plus particulièrement depuis le déclenchement de la guerre et la cessation de l'adhésion de la Fédération de Russie au Conseil de l'Europe qui en a découlé. La collaboration avec les partenaires indiens s'est soldée jusqu'à présent par une incertitude apparente quant à leur adhésion au réseau. Cependant, il se peut qu'il y ait des malentendus dans le processus et les contacts devraient certainement être repris avec une nouvelle demande d'adhésion. Il convient de rappeler que l'évaluation précédente (2019) avait également recommandé de renforcer les liens, entre autres, avec les partenaires en Inde.

D'une manière générale, bien que le réseau soit destiné à promouvoir également les sites qui sont sur la liste du patrimoine mondial (et c'est le cas de Centrosoyuz en

Russie et de Chandigarh en Inde), il est un peu gênant que l'itinéraire culturel fournisse une visibilité et une mise en réseau à un site sans avoir au moins un partenaire local comme membre du réseau, or l'ASLC n'a pas de partenaires russes ou indiens à ce jour. De ce point de vue, il est impératif d'intensifier la coopération avec les partenaires mentionnés ci-dessus et de les inviter formellement à rejoindre l'itinéraire Culturel. Le soutien de la Fondation et du Comité scientifique doit être assuré, le cas échéant. Ceci est particulièrement urgent pour les partenaires indiens, tandis que toute décision concernant la Fédération de Russie devrait être prise en étroite consultation avec l'Institut Européen des Itinéraires Culturels, en tenant compte de l'état actuel de l'adhésion de ce pays au Conseil de l'Europe. Si les capacités financières limitées des membres potentiels posent problème, un certain degré de flexibilité devrait être accordé dans ces cas pour les frais d'adhésion.

En plus de ce qui est mentionné ci-dessus, il y aurait beaucoup d'autres partenaires potentiels dans les pays européens et non-européens où l'activité de construction et/ou de planification de Le Corbusier (LC) est moins connue, par exemple la Tunisie, l'Irak, les Etats-Unis (où les bâtiments LC existants sont situés) mais aussi le Royaume-Uni, l'Espagne, la Suisse, la Suède, la République tchèque, l'Italie, la Turquie, le Brésil, le Chili, l'Équateur, l'Algérie, le Tchad (où un travail de planification LC pertinent a eu lieu). Bien qu'il n'y ait aucune indication sur une stratégie ou une intention d'étendre le réseau à des membres potentiels de ces pays, l'Association pourrait explorer, avec la Fondation et le Comité scientifique, de telles opportunités.

3.4 Outils de communication

3.4.1 Etat des lieux des outils de communication développés par le réseau (charte graphique, supports de communication, logo, canaux de communication, signalétique, cartes, etc.)

Le réseau a développé une charte graphique pour assurer la visibilité de l'itinéraire. Les sites de Le Corbusier bénéficient en effet d'une visibilité propre, mais le réseau dispose d'éléments graphiques qui les rassemblent tels que le logo, le papier à en-tête, la page web, et des dépliants imprimés sont en cours de réalisation. La production du dépliant promotionnel comprenant les cartes postales et le flyer de l'itinéraire avait été mise en attente en 2021 mais il est prévu de l'éditer d'ici la fin 2022 (ou au début 2023 au plus tard).

Le siège du Secrétariat de l'Association est bien indiqué comme tel dans la mairie de Ronchamp, avec un panneau et une plaque au premier étage.

La visibilité est généralement assurée par le site internet de l'association (www.sites-le-corbusier.org), ses pages Facebook et LinkedIn, et par l'envoi de sa newsletter mensuelle. La newsletter a été mise en place en février 2016 et est diffusée à la fin de chaque mois (ou tous les deux mois) à environ 550 destinataires. Elle informe les membres et toute personne inscrite sur les réunions et actions de l'association, ses expositions itinérantes et sur l'actualité des sites du réseau.

La page Facebook est mise à jour quotidiennement et partage des informations sur Le Corbusier et sur les publications liées aux sites de Le Corbusier. Selon l'Association, elle recueille actuellement 3 009 mentions « j'aime » et est suivie par 3 188 abonnés. L'Association est consciente de la nécessité d'être également présente sur d'autres réseaux sociaux tels qu'Instagram, Twitter, Youtube ou d'autres blogs afin de

s'adresser à un public plus jeune et d'augmenter potentiellement le nombre de personnes touchées. Pour ce faire, elle envisage la possibilité d'impliquer un stagiaire ou encore un volontaire du service civil.

Le site web de l'itinéraire a été récemment entièrement remanié, passant d'un site plus institutionnel à un site multiplateforme interactif et ergonomique, le rendant plus attractif, fonctionnel, convivial et mieux adapté aux besoins des visiteurs et voyageurs potentiels. Il promeut les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et les sites qui font partie de l'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe.

Le nouveau site web est bien structuré, informatif et donne une bonne vue d'ensemble de l'œuvre de Le Corbusier tout en fournissant des informations et un accès aux sites (web) en réseau (site/portail multiplateforme). La fonction cartes n'est pas encore interactive avec un lien direct vers les sites et ne permet pas de géolocaliser le site à l'aide de google maps par exemple, mais fournit plutôt un autocollant sur l'emplacement approximatif des sites du réseau.

La section "visites" donne accès à des sites (ou pages web) assez hétérogènes des sites du réseau. Sur l'ensemble de ces pages web, seules quelques unes affichent le logo du réseau avec un lien vers le site de l'Association ! Dans certains cas, l'internaute atterrit sur le site de l'office de tourisme de la collectivité locale et non sur le site du lieu de travail. Dans certains cas, la plateforme redirige vers un lien qui présente des informations très riches, détaillées et pertinentes sur le site en question (ex : Chapelle Notre Dame du Haut, Ronchamp). Dans d'autres cas, la plateforme redirige vers des sites web qui ne sont pas spécifiquement dédiés à l'œuvre en question de Le Corbusier mais vers le site web de l'office de tourisme local (par exemple Unité d'Habitation à Marseille ou pour Chandigarh). Les pages web de la Maison Guiette à Anvers et de l'Usine Duval à Saint-Dié-des-Vosges ont toutes deux des liens manquants.

Le site aurait également dû être un outil pour faciliter l'organisation des voyages touristiques, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

En conclusion, l'objectif escompté de cette plate-forme reste pour certaines caractéristiques un peu comme une "liste de souhaits" et le résultat réel n'est pas tout à fait conforme à la description des mesures prévues telle qu'elle figure dans les spécifications techniques. Ces fonctionnalités prévues sont partiellement présentes dans certains des sites web liés (par exemple Ronchamp) mais ne sont pas (encore) disponibles sur le site web du réseau.

Il n'est pas prévu de produire des cartes imprimées sur le réseau de l'itinéraire culturel, mais le site web devrait bientôt être intégré à un système de géolocalisation de chacun des sites du réseau. Comme mentionné, ce dispositif était en fait prévu dans le cahier des charges du développeur, mais pour une raison quelconque, il n'a pas encore été mis en œuvre.

Il n'y a apparemment pas de panneaux de signalisation, de panneaux routiers ou de panneaux dans les sites du réseau qui mentionnent l'Association ou l'itinéraire Culturel, mais seulement des panneaux relatifs aux lieux uniques où l'œuvre/site de Le Corbusier concerné peut être visité(e). En ce qui concerne la signalisation, il n'est pas clair dans quelle mesure le logo de l'itinéraire Culturel figure sur les plaques des mairies (autres que Ronchamp), dans les offices de tourisme ou sur les sites des autres membres. Cet objectif devrait être encouragé auprès des membres afin que ces

derniers puissent non seulement donner la visibilité nécessaire à l'itinéraire mais aussi bénéficier de cette appartenance.

Le comité directeur et le comité scientifique étudient actuellement la possibilité de faire figurer les logos de l'itinéraire et du Conseil de l'Europe aux côtés du logo du patrimoine mondial de l'UNESCO sur les 17 sites répertoriés concernés. Cela permettrait d'améliorer la visibilité de tous ces sites.

Une exposition itinérante sur les sites classés par l'UNESCO a été présentée à Roquebrune-Cap-Martin ainsi que dans d'autres sites (dont Ronchamp) pendant l'été 2021 et est actuellement stockée au siège de l'association : "L'œuvre architecturale de Le Corbusier, une contribution exceptionnelle au Mouvement moderne (17 œuvres de Le Corbusier inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO)".

Une autre exposition itinérante, également stockée sur place, a été réalisée avant 2019. Elle était le résultat d'un concours photographique sur l'œuvre architecturale de Le Corbusier et présentait le point de vue du grand public et des habitants sur son œuvre. L'état actuel des panneaux ne permettra probablement pas de poursuivre le voyage de l'exposition, mais peut-être de conserver quelques tirages de valeur qui seront probablement exposés dans le cadre d'une exposition permanente dans l'un des sites. L'idée d'un concours photographique pourrait être soulevée à nouveau et réintroduite, peut-être en format numérique pour être affichée sur le site web du réseau.

Impact de l'itinéraire culturel

Durant l'été 2017, un questionnaire, traduit en plusieurs langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, portugais) a été distribué à tous les sites Le Corbusier (inscrits et non inscrits à l'UNESCO). Les sites ont distribué ce questionnaire aux visiteurs pendant la haute saison (de juillet 2017 à mars 2018). Ce questionnaire devait servir d'indicateur de suivi pour les sites et pour l'autorité de gestion du bien inscrit, dans le but ultime de répondre au mieux aux attentes des visiteurs. A ce jour, les résultats de cette enquête ne sont toujours pas disponibles. Selon les informations reçues sur place, les données pertinentes seront bientôt traitées et mises à disposition en coopération avec la Fondation Le Corbusier. En outre, une mise à jour de cette enquête est prévue dans un avenir proche. Cela permettrait de créer un point de référence par rapport à l'enquête précédente. Cette fois, l'idée est de mettre en place une enquête en ligne (google ou similaire).

Le précédent rapport d'évaluation d'expert (2019) indiquait déjà que le retour d'information de cette enquête aurait été essentiel, car le rôle de l'itinéraire se développe au fil du temps. Cependant, à ce jour, il n'existe pas d'indicateurs permettant de mesurer l'impact économique sur les territoires concernés.

3.4.2 Respect des directives liées à l'utilisation du logo "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe"

Le logo du réseau a été développé en suivant très attentivement les normes prévues et est utilisé conformément aux lignes directrices pour l'utilisation du logo "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe". Le matériel et les outils de communication de l'itinéraire sont donc conformes aux exigences relatives à l'affichage des logos pertinents.

En particulier, le logo de l'itinéraire est affiché à côté du logo des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe sur tout le matériel d'information produit par le réseau (papeterie, page Facebook, LinkedIn, site web, documents/brochures), conformément

aux exigences générales relatives à l'utilisation du logo du Conseil de l'Europe. Le logo en bloc avec la certification du Conseil de l'Europe n'a pas été utilisé sur les produits destinés à la vente (par exemple le carnet de croquis Moleskine), conformément aux lignes directrices pour l'utilisation du logo "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe".

Le logo est disponible sur le site web du réseau, avec des instructions très détaillées et claires pour tous les membres sur la manière d'utiliser le logo pour tous les types de matériel promotionnel. Néanmoins, il est à peine utilisé par les membres individuels du réseau. Comme nous l'avons déjà mentionné, l'examen des sites web des membres du réseau a révélé que certains membres ne suivent pas ces instructions, c'est-à-dire que le logo n'est pas utilisé ou qu'il n'est pas utilisé correctement. La plupart de ces sites Web affichent en effet le logo de la Fondation Le Corbusier et le logo du patrimoine mondial de l'UNESCO (s'il fait partie de WHL), mais pas le logo de l'Itinéraire. Par conséquent, la visibilité liée à l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe doit absolument être améliorée.

4. Conclusions et recommandations

I. Liste des critères d'éligibilité des thèmes

Les points 1 à 3 de ce critère sont pleinement satisfaits dans le cadre de la mise en œuvre actuelle des activités de l'Itinéraire. Toutefois, les critères 4 à 6 présentent certaines faiblesses. En particulier, les "échanges culturels et éducatifs des jeunes" (4) ne sont pas suffisamment mis en œuvre. De même pour le "développement d'initiatives et de projets exemplaires et innovants dans le domaine du tourisme culturel et du développement culturel durable" (5). Enfin, la réalisation du "développement de produits touristiques en partenariat avec les agences et opérateurs touristiques" (6) semble très limitée à ce jour.

Des recommandations peuvent être formulées pour cette partie des critères d'éligibilité :

- Pour les " échanges culturels et éducatifs des jeunes ", voir le point II.3. ci-dessous ; pour le "développement d'initiatives et de projets exemplaires et innovants dans le domaine du tourisme culturel et du développement culturel durable" et pour le "développement de produits touristiques en partenariat avec des agences et opérateurs touristiques", voir le point II.5. ci-dessous.

II. Liste des priorités d'action

Les recommandations suivantes peuvent être formulées pour cette partie des critères d'éligibilité :

1. Coopération en matière de recherche et de développement

- Le réseau devrait accorder plus d'attention à l'implication des universités et des étudiants dans des projets et activités communs, au niveau local, régional, national ou international. Ces projets pourraient porter sur des questions étroitement liées aux objectifs de l'Itinéraire et impliquer les membres du réseau et les partenaires au niveau local. Les actions de recherche et de développement seraient pleinement complémentaires de celles mises en œuvre par la Fondation.
- L'association devrait s'impliquer davantage dans une coordination plus efficace avec les institutions membres responsables des sites du réseau qui mettent déjà en œuvre et/ou planifient des activités pour des groupes d'étudiants universitaires. D'une part, elle devrait promouvoir activement les activités qui se déroulent au niveau local avec d'autres membres du réseau, en partageant les bonnes pratiques et l'apprentissage. D'autre part, elle devrait agir en tant qu'élément fédérateur avec un rôle unificateur autour du thème, rassemblant les connaissances, l'expertise et les initiatives sous l'égide de l'Itinéraire culturel. De même, les activités pertinentes qui se déroulent au niveau local pourraient être considérées comme mises en œuvre "au nom" de l'Itinéraire et étiquetées en tant que telles.
- Conformément à la recommandation formulée lors de l'évaluation précédente, l'Itinéraire culturel devrait promouvoir un échange renforcé avec les institutions japonaises (y compris les universités, les instituts de recherche et les voyageurs) grâce aux excellentes relations entretenues avec les membres du réseau japonais. Cela

pourrait inclure une coordination potentielle des visites d'étude des universitaires japonais qui s'intéressent au travail de Le Corbusier et qui pourraient être impliqués dans certaines activités du réseau liées aux caractéristiques du tourisme pédagogique et/ou culturel. D'après les informations recueillies sur place, des groupes japonais visitent déjà certains des sites individuels du réseau, mais sans aucun cadre structuré impliquant l'itinéraire culturel.

- Le comité scientifique peut jouer un rôle primordial dans la promotion, l'évaluation et la mise en œuvre d'activités de recherche et de développement conformes aux objectifs de l'itinéraire. Il devrait être plus directement impliqué dans la liaison entre les activités académiques et de recherche de la Fondation et les activités quotidiennes des différents sites physiques et de leurs communautés associées engagées dans des activités plus axées sur les loisirs, le tourisme et l'éducation liées à chaque site.
- Le réseau devrait s'engager plus efficacement avec d'autres réseaux/associations externes pertinents pour développer des activités de coopération concrètes. Une coopération plus poussée devrait être mise en œuvre avec les autres Itinéraires culturels (par exemple Alvar Aalto, ATRIUM, Art nouveau) dans le domaine du développement de projets et d'opportunités de coopération internationale européenne, par exemple Interreg (coopération transnationale et transfrontalière), Creative Europe, Erasmus+.
- La possibilité de solliciter des projets de subvention dans le cadre des programmes de coopération transfrontalière Interreg devrait être soigneusement prise en considération et la CTF France-Suisse représente par exemple une option potentielle puisqu'elle concerne deux des principaux pays impliqués dans le réseau et peut éventuellement impliquer des partenaires dans d'autres pays. L'Association est encouragée à collecter des informations et à collaborer avec des partenaires potentiels dans cette perspective.

2. Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen

Ce critère est déjà rempli par le thème de l'itinéraire culturel, par le fait qu'il rassemble des sites situés dans différents pays européens et non européens et, enfin, parce qu'il inclut des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le site web et les produits du réseau donnent un aperçu de la mémoire et de l'importance historique du patrimoine en question et de la pertinence de sa sauvegarde et de sa préservation pour les générations à venir. Certains sites patrimoniaux sont également situés dans des zones rurales et ne sont pas des monuments en tant que tels, mais des bâtiments ayant différentes fonctions (résidentielles, administratives, commerciales, religieuses, etc.). Les activités mises en œuvre par le réseau contribuent à la valorisation du patrimoine matériel et immatériel et mettent en évidence leurs similitudes dans les différentes régions d'Europe et au-delà.

Aucune recommandation supplémentaire ne peut être fournie pour ce critère.

3. Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens

- Le réseau devrait vraiment accorder une priorité à la question des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes, car peu de choses ont été faites jusqu'à présent dans le

cadre de l'itinéraire culturel. La publication du livret pédagogique sur les sites représentera une occasion unique de promouvoir et de faciliter les visites sur le terrain par les écoliers et les enseignants, d'autant plus que cela pourrait mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles et sur l'utilisation de lieux liés au thème de l'itinéraire.

- Les membres du réseau organisent déjà des activités impliquant les jeunes, avec des contenus pédagogiques et d'échange, ou du moins l'ont fait dans le passé. Ces activités se déroulent principalement au niveau local et, dans certains cas, elles impliquent également des écoliers issus de différents milieux sociaux, en fonction du lieu et de l'établissement d'enseignement concernés. L'Association devrait s'efforcer de jouer un rôle plus proactif en encourageant de telles actions au niveau international et en partageant des informations au sein du réseau et à l'extérieur, étant donné que ces actions sont tout à fait conformes aux objectifs des réseaux d'itinéraires culturels.
- L'itinéraire culturel devrait mettre en œuvre l'activité déjà prévue d'octroi d'une subvention/bourse de l'Association pour encourager les échanges entre jeunes Européens sur des thèmes liés à l'œuvre de Le Corbusier (voir la section Perspectives 2022-2024 du Rapport d'activités 2021).

4. Pratique contemporaine de la culture et des arts

- L'association devrait tirer parti des activités significatives organisées par les acteurs impliqués dans le réseau élargi qui sont liées à la pratique culturelle et artistique et qui se déroulent sur les sites de l'itinéraire culturel (ou dans leur voisinage immédiat). Cela permettrait de créer des synergies axées sur la promotion des objectifs du réseau.
- Il est recommandé que l'Association récupère au moins une partie des panneaux produits pour l'exposition itinérante sur l'œuvre architecturale de Le Corbusier qui a été organisée par l'Association en 2019 et trouve un moyen d'exposer certaines de ces œuvres dans un espace d'exposition permanent dans l'un des sites.
- Une nouvelle édition de ce concours photographique pourrait être organisée et réintroduite, cette fois en format numérique et avec une durée ouverte, et les photos pourraient être exposées dans une section dédiée du site web du réseau.

5. Tourisme culturel et développement culturel durable

- Conformément aux objectifs de l'Association, un rôle de coordination plus structuré de l'Association serait très bénéfique pour catalyser et encourager les diverses initiatives de tourisme culturel et de développement déjà en cours au niveau local dans les territoires concernés par les sites du réseau.
- L'association devrait se coordonner de manière structurée avec ses membres et ses partenaires afin d'exploiter le potentiel des nombreux visiteurs qui se rendent sur certains des sites les plus importants en vue de créer une dynamique de développement culturel durable au niveau local.
- L'itinéraire culturel devrait promouvoir ou suggérer activement des itinéraires touristiques concrets (en plus de promouvoir l'information sur les sites individuels) afin de stimuler les initiatives individuelles de tourisme culturel pour les individus et/ou les groupes. C'était l'un des principaux objectifs du nouveau site web et, par conséquent,

toutes les caractéristiques attendues du site web devraient être développées conformément à ce qui est prévu dans le cahier des charges/spécifications techniques.

- L'Itinéraire culturel devrait assurer le suivi de sa proposition d'établir des pistes cyclables reliant certains des sites et soutenir les intérêts exprimés par les membres dans le développement d'un tourisme alternatif en intégrant les circuits touristiques locaux déjà existants avec le soutien de la population locale.
- Les activités pertinentes des membres et/ou les activités communes entre les membres doivent être promues et incluses dans l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe. Certaines activités peuvent également être mises en œuvre par des partenaires individuels "au nom" du réseau. Dans ce cas, il convient de veiller à ce que les initiatives fassent référence au thème de l'Itinéraire, en utilisant le logo de l'Itinéraire dans tous les supports de communication et en étant promues par les canaux de communication de l'Itinéraire. Par exemple, parmi les propositions faites dans le cadre de l'action intersites pour la collaboration en matière de communication et de marketing entre Firminy et Ronchamp, il y avait le développement potentiel d'un passeport intersites non commercial, sans limite de temps, qui offrirait aux visiteurs la possibilité de marquer leur passage sur le site comme un carnet de pèlerin architectural. Cette initiative devrait être encouragée, suivie et soutenue par le réseau.
- L'implication active des voyageurs est recommandée pour traiter les activités qui dépasseraient le mandat spécifique de l'association et pour garantir une approche plus orientée vers les affaires, tout en veillant à assurer un tourisme durable et de qualité. L'évaluation comparative des activités d'autres réseaux a commencé et se poursuit actuellement, mais une perspective plus large pourrait être nécessaire pour améliorer l'efficacité.
- L'Itinéraire culturel devrait envisager la possibilité de créer et de commercialiser des produits touristiques supplémentaires en plus des carnets de croquis Moleskine et des livrets pédagogiques prévus. Plus généralement, il s'agit d'options pour la mise en œuvre d'activités complémentaires à celles liées aux sites classés par l'UNESCO et qui peuvent permettre une plus grande flexibilité de la part de l'Itinéraire culturel pour des actions qui ne seraient pas possibles ou qui seraient plus problématiques dans d'autres contextes. Cela concerne par exemple les actions orientées vers le marketing qui peuvent promouvoir les sites classés et non classés et qui peuvent développer davantage le réseau transnational dans ses dimensions européennes et internationales.

III. Liste des critères pour les réseaux

Tous les points énumérés sous ce critère sont satisfaits. Néanmoins, les recommandations suivantes peuvent être formulées concernant le réseau de l'Itinéraire culturel :

- Le comité de pilotage devrait s'adresser officiellement aux partenaires qui ne paient pas de cotisations pour qu'ils régularisent d'urgence leur situation de membre conformément aux règles de l'association. Il s'agit d'une question importante puisque la viabilité financière de l'association repose sur la contribution de tous ses membres. Certaines exceptions pourraient éventuellement être faites uniquement dans le cas de partenaires de pays tiers ayant des limitations financières.

- L'association doit absolument promouvoir et encourager l'adhésion des partenaires potentiels qui ont déjà exprimé leur intérêt à rejoindre le réseau ou qui représenteraient une intégration précieuse pour celui-ci. Outre le nouveau membre français, une extension des adhésions est en vue en Argentine, mais une nouvelle demande d'adhésion devrait être envoyée aux partenaires indiens potentiels (conformément aux recommandations précédentes) ainsi qu'à l'Italie (ville de Bologne).
- L'Association devrait concrètement explorer, avec la Fondation et le Comité directeur/scientifique, la possibilité d'étendre le réseau aux membres potentiels des pays où l'activité de construction et/ou de planification de LC est moins connue, en particulier les Etats-Unis (Etat observateur du Conseil de l'Europe), mais aussi potentiellement l'Irak et la Tunisie, où se trouvent également des bâtiments de LC. De la même façon, des contacts dans ce sens devraient être établis par l'Itinéraire culturel avec les partenaires concernés dans les pays où le travail de planification de LC a eu lieu : Royaume-Uni, Espagne, Suisse, Suède, République tchèque, Italie, Türkiye (États membres du Conseil de l'Europe) mais aussi Brésil, Chili, Équateur, Algérie, Tchad.

Autres recommandations

1. Communication et visibilité

- Une plus grande visibilité en général devrait être assurée à l'Itinéraire, éventuellement aussi en même temps que l'UNESCO. Cependant, la priorité doit être donnée à la visibilité des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Cette certification est moins connue que le patrimoine mondial de l'UNESCO et doit être communiqué d'une manière différente et plus efficace.
- L'utilisation de la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" et du logo du Conseil de l'Europe devrait être garantie, tant sur les sites que sur les pages web des membres/sites.
- Le carnet de croquis Moleskine n'affiche pas le logo du Conseil de l'Europe, ce qui est normal puisque ce produit est également destiné à la vente. Toutefois, une plus grande visibilité du Conseil de l'Europe et des Itinéraires aurait dû être accordée. Il convient de garder cela à l'esprit dans le cas de futurs produits destinés à la vente.
- Un dépliant contenant des informations de base sur l'Itinéraire, un code QR et un lien vers le site web doit être produit le plus rapidement possible. Il ne faut pas attendre que le dossier promotionnel avec les cartes postales soit produit car ces deux produits (dépliant et dossier) ont un objectif différent. L'un doit être distribué gratuitement sur les sites, aux membres, aux partenaires, aux offices de tourisme, etc. tandis que le second peut être utilisé pour une distribution interne, des cadeaux, etc.
- Produire des plaques à apposer sur tous les sites du réseau, conformément aux lignes directrices en matière de visibilité. La possibilité de produire également une affiche avec un code QR, à afficher sur chaque site, doit absolument être envisagée si la production d'une plaque prend plus de temps.
- Le site Internet du réseau n'offre pas une visibilité suffisante à la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe", qui n'apparaît qu'en fin de page avec la mention "avec

le soutien de". Puisque le réseau n'existerait pas s'il n'était pas certifié en tant qu'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe, une visibilité plus importante pourrait lui être accordée, conformément aux lignes directrices relatives à l'utilisation du logo. En outre, l'acronyme "ICCE" indiqué dans la page web semble trompeur puisqu'il n'est même pas utilisé par l'Institut Européen des Itinéraires Culturels. L'expression "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" ou, au moins, "Itinéraire culturel du CdE" serait plus appropriée.

- Veiller à ce que tous les liens web figurant sur la page web du réseau dans la section des visites soient dûment connectés à une page web ou à un site web. Pour la Maison Guiette (Anvers) et l'Usine Duval (Saint Dié-des-Vosges), ce n'est pas le cas à ce jour. Plus généralement, il faut chercher à harmoniser autant que possible le contenu des sites web locaux auxquels le portail du réseau donne accès.
- Toutes les fonctionnalités prévues dans le cahier des charges/spécifications techniques pour le développement du site web du réseau doivent être pleinement mises en œuvre. Cela concerne par exemple l'outil interactif permettant la géolocalisation (par exemple avec google maps) de chacun des sites du réseau.
- Les réseaux sociaux devraient être plus largement utilisés pour accroître la communication et la visibilité et pour s'adresser à des publics plus jeunes. Cela concerne par exemple Instagram et Twitter, mais aussi les pages de blog et YouTube. Afin de renforcer les besoins en ressources humaines, la possibilité d'engager de jeunes stagiaires, des volontaires et des agents de la fonction publique devrait être examinée attentivement.
- La newsletter devrait être distribuée à un public plus large puisque 550 destinataires sont vraiment limités. Cela peut se faire en demandant explicitement aux destinataires de faire suivre la newsletter à leurs propres réseaux et en recueillant des preuves de cela.
- Mettre en œuvre le processus de mesure de l'impact : a) Traiter les résultats de l'enquête 2017-2018 pour superviser les sites et répondre au mieux aux attentes des visiteurs, b) mettre en œuvre une nouvelle enquête en ligne, c) évaluer les résultats également par rapport au benchmark de la base de référence collectée avec l'enquête précédente.

2. Programmation et autres

- D'une manière générale, le rôle de l'association ne devrait pas se limiter au partage d'informations et à la communication entre les sites et les membres du réseau, mais promouvoir de manière proactive une action commune et agir en même temps comme un catalyseur de toutes les activités et initiatives pertinentes qui ont déjà lieu au niveau local. Cela devrait démontrer que l'itinéraire joue un rôle unificateur autour du thème, permettant de rassembler des connaissances dispersées. Une plus grande coordination dans ce sens serait bénéfique.
- Un plan d'activités plus structuré devrait être produit. Le plan triennal soumis ne concerne que 6 actions liées à la production de dépliants, de brochures, de livrets, etc. et ce qui est contenu dans la section Perspectives 2022-2024 du rapport d'activité 2021 est très général et manque d'une vision stratégique, d'objectifs et de jalons.

- Il conviendrait d'encourager davantage d'activités avec les habitants et les propriétaires des œuvres de Le Corbusier. Des minorités sociales vivent dans certains des bâtiments LC (Unités d'Habitation) et il serait bon d'évaluer si un dialogue entre la majorité et la minorité et/ou les cultures autochtones et immigrées peut être mis en place. L'association devrait éventuellement se coordonner plus efficacement avec la fédération des habitants des sites LC en vue de développer des projets et des activités communs.

Évaluation de la mise en œuvre des principales recommandations formulées lors de l'évaluation précédente

1. Renforcer les liens avec les partenaires argentins, japonais et indiens en créant des projets internationaux communs ;
 - Cette recommandation a été partiellement suivie et mise en œuvre. Les relations avec le Japon sont déjà solides et le réseau se développe actuellement en Argentine. L'Inde reste un problème qu'il convient d'aborder d'urgence.
2. Élargir la composition du comité scientifique à d'autres experts extérieurs (spécialistes de l'architecture moderne, urbanistes, etc.) ;
 - La composition du comité scientifique est restée inchangée depuis l'évaluation précédente. En ce sens, il n'y a pas eu de suivi de cette recommandation. Toutefois, la structure légère du comité (composé de trois représentants de la France, de la Suisse et de l'Allemagne) permet une plus grande flexibilité, notamment en fonction de la disponibilité de ses membres, et les réunions ont généralement lieu en même temps que celles du comité directeur. Il est prévu que le comité puisse bénéficier d'une expertise externe au cas par cas ou en fonction de besoins spécifiques, et il peut en effet bénéficier de compétences supplémentaires. Bien que cela ait rarement été le cas jusqu'à présent, cette option devrait être envisagée dans un avenir proche, par exemple pour la préparation des livrets pédagogiques.
3. Montrer davantage l'influence de l'œuvre de Le Corbusier dans les réalisations architecturales postérieures à Le Corbusier ;
 - À ce jour, cette fonction, qui aurait dû être l'un des objectifs du site web, n'est prévue que dans les fonctions du nouveau site web qui ne sont pas encore entièrement mises en œuvre. Une fois que la géolocalisation des sites sera disponible, il sera plus facile de localiser les sites d'intérêt à proximité des sites du réseau qui peuvent montrer une certaine influence du travail de LC. Les futures activités de recherche et de coopération déjà recommandées peuvent également jouer un rôle majeur dans ce contexte, comme indiqué au point 3.2.1.
4. Impliquer davantage les universités et les étudiants dans des projets communs, au niveau local, régional, national ou international (concours, par exemple, à l'instar de ce que fait la Fondation Le Corbusier) ;
 - Il s'agit probablement du point le plus faible jusqu'à présent puisqu'il a déjà été souligné que le réseau devrait s'efforcer de coopérer davantage avec les

universités et les étudiants. Cette action ne serait pas en concurrence avec le rôle de la Fondation mais plutôt complémentaire puisqu'elle aborderait d'autres aspects de l'œuvre de Le Corbusier, plus liés aux buts et objectifs de l'itinéraire culturel. En ce sens, on peut affirmer qu'il n'y a pas encore eu de suivi tangible de cette recommandation.

5. Travailler avec d'autres Itinéraires : développer davantage le partage des bonnes pratiques.
 - Cette recommandation a été suivie puisque le réseau coopère déjà avec au moins trois autres itinéraires culturels. Néanmoins, il y a encore beaucoup de potentiel à exploiter dans ce cadre.

Résumé des recommandations ainsi que de celles formulées par l'expert lors de l'évaluation précédente de l'itinéraire :

	Recommandations Evaluation Précédente 2018-2019	L'itinéraire a-t-il répondu à la recommandation depuis la dernière évaluation ?		Recommandations Evaluation en cours 2022-2023
		OUI	NON	
I. Thème de l'itinéraire culturel	Renforcer les liens avec les partenaires en Argentine, au Japon et en Inde en créant des projets internationaux communs.	☐	☒	Les liens avec les partenaires argentins se poursuivent grâce à l'extension de l'adhésion, mais les relations avec l'Inde représentent un problème qu'il convient d'aborder d'urgence. Promouvoir le renforcement des échanges avec les institutions japonaises (y compris les universités, les instituts de recherche et les voyagistes). Cela peut inclure une coordination potentielle des visites d'étude des universitaires japonais intéressés par l'œuvre de Le Corbusier qui pourraient être impliqués dans certaines activités du réseau liées aux caractéristiques du tourisme éducatif et/ou culturel. Des groupes japonais visitent déjà certains des sites individuels du réseau, mais sans aucun cadre

				structuré impliquant l'itinéraire culturel. Envisager la possibilité d'étendre le réseau à des membres potentiels de pays où l'activité de construction et/ou de planification de LC est moins connue. A) Bâtiments LC existants : Etats-Unis (État observateur du CdE), Irak et Tunisie. B) Travaux de planification de LC : Royaume-Uni, Espagne, Suisse, Suède, République tchèque, Italie, Turquie (États membres du CdE), Brésil, Chili, Équateur, Algérie, Tchad.
	Élargir la composition du comité scientifique à d'autres experts extérieurs (spécialistes de l'architecture moderne, urbanistes, etc.)	☐	☒	La composition du comité scientifique est restée inchangée depuis l'évaluation précédente. Toutefois, la structure élargie du comité (composé de trois représentants de la France, de la Suisse et de l'Allemagne) permet une plus grande flexibilité, notamment en fonction de la disponibilité de ses membres. Il est déjà prévu que le comité puisse bénéficier d'une expertise externe au cas par cas ou en fonction de besoins spécifiques, et il peut en effet bénéficier de compétences supplémentaires. Cela a rarement été le cas jusqu'à présent, mais cela devrait se produire dans un avenir proche, par exemple pour la préparation des livrets pédagogiques.
	Montrer davantage l'influence de l'œuvre de Le Corbusier dans les réalisations architecturales postérieures à Le Corbusier	☐	☒	Cette fonctionnalité aurait dû être l'un des objectifs du nouveau site web (les fonctionnalités ne sont pas encore totalement mises en œuvre). Une fois que la géolocalisation des sites sera disponible, il sera plus facile de localiser les sites d'intérêt qui peuvent montrer une certaine influence du travail de LC. Les futures activités de recherche et de coopération recommandées devraient également jouer un rôle majeur dans ce contexte.

II. Priorités d'action	Coopération en matière de recherche et de développement	Impliquer davantage les universités et les étudiants dans des projets communs, au niveau local, régional, national ou international (concours, par exemple, à l'instar de ce que fait la Fondation Le Corbusier). La Fondation a la possibilité de renforcer les liens entre les écoles/universités d'architecture et de planification et les membres de l'association actuellement engagés dans des activités de loisir ou de tourisme plus culturelles, qui pourraient autrement ne pas avoir accès aux rigueurs de l'université et de la recherche.	☐	☒ Impliquer les universités et les étudiants dans des projets conjoints portant sur des questions (complémentaires à celles mises en œuvre par la Fondation) étroitement liées aux objectifs de l'itinéraire et impliquer les membres du réseau et les partenaires au niveau local. Coordonner avec les institutions membres en charge des sites du réseau qui mettent déjà en œuvre et/ou planifient des activités pour des groupes d'étudiants universitaires agissant comme un élément fédérateur avec un rôle unificateur autour du thème, rassemblant les connaissances, l'expertise et les initiatives sous l'égide de l'itinéraire culturel. Les activités pertinentes qui se déroulent au niveau local peuvent être considérées comme mises en œuvre "au nom" de l'itinéraire et étiquetées comme telles. Le comité scientifique devrait promouvoir, évaluer et permettre des activités de recherche et de développement conformes aux objectifs de l'itinéraire. Il devrait être plus directement impliqué dans la liaison entre les activités académiques et de recherche de la Fondation et les activités quotidiennes des sites / communautés engagées dans des activités plus orientées vers les loisirs / le tourisme et l'éducation liées à chaque site.
		Travailler avec d'autres itinéraires : développer davantage le partage des bonnes pratiques	☒	☐ S'engager plus efficacement avec d'autres réseaux externes pertinents pour développer des activités de coopération concrètes. Mettre en œuvre une coopération plus poussée avec d'autres Itinéraires culturels (par exemple Alvar Aalto, ATRIUM, Art nouveau) dans le développement de projets et d'opportunités de coopération internationale européenne, par

					exemple Interreg (coopération transnationale et transfrontalière), Creative Europe, Erasmus+. La coopération transfrontalière France-Suisse, deux des principaux pays impliqués dans le réseau, présente un fort potentiel et peut éventuellement impliquer des partenaires d'autres pays.
	Valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine européen	Un ou plusieurs projets/activités futurs devraient tenter de contextualiser le travail de Le Corbusier par rapport à ses contemporains européens immédiats, tout en abordant l'impact et l'influence que son travail a eu sur les générations suivantes d'architectes et d'urbanistes occidentaux.	☐	☒	Aucune recommandation supplémentaire ne peut être fournie pour ce critère.
			☐	☐	
	Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	L'Association devrait envisager des activités futures qui encouragent l'engagement avec le personnel et les étudiants des universités d'architecture aux niveaux local, régional et/ou international. Ces activités pourraient prendre la forme de concours d'architecture contemporaine ou de projets de recherches historiques tels que des expositions,	☐	☒	Le réseau devrait accorder une priorité à ce critère car peu de choses ont été faites jusqu'à présent dans le cadre de l'Itinéraire culturel. La publication du livret pédagogique sur les sites représentera une occasion unique de promouvoir et de faciliter les visites sur place par les écoliers et les enseignants, d'autant plus que cela pourrait mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles et sur l'utilisation de lieux liés au thème de l'Itinéraire. Les membres du réseau organisent déjà ou ont organisé par le passé des activités impliquant les jeunes, avec des contenus éducatifs et d'échange. Ces activités se déroulent au

		des thèses de doctorat, etc.			niveau local et impliquent parfois des écoliers de différents milieux sociaux. L'Association devrait s'efforcer de jouer un rôle plus proactif en encourageant de telles actions au niveau international et en partageant des informations au sein du réseau et à l'extérieur, étant donné que ces actions sont tout à fait conformes aux objectifs des réseaux d'Itinéraires culturels. L'Itinéraire culturel devrait mettre en œuvre l'activité (déjà prévue) consistant à accorder une subvention/bourse de l'association afin d'encourager les échanges entre jeunes Européens sur des thèmes liés à l'œuvre de Le Corbusier.
			☐	☐	
	Pratique contemporaine de la culture et des arts	N/A	☐	☐	L'Association devrait profiter des activités organisées par les acteurs impliqués dans le réseau plus large qui ont trait à la pratique culturelle et artistique et qui se déroulent sur les sites de l'Itinéraire culturel (ou dans leur voisinage immédiat). Cela permettrait de créer des synergies axées sur la promotion des objectifs du réseau. L'Association devrait récupérer au moins une partie des panneaux produits pour l'exposition itinérante sur l'œuvre architecturale de Le Corbusier (organisée par l'Association en 2019) et trouver un moyen d'exposer certaines de ces œuvres dans un espace d'exposition permanent dans l'un des sites. Une nouvelle édition de ce concours photographique pourrait être organisée et réintroduite, cette fois en format numérique et avec une durée ouverte, et les photos pourraient être exposées

					dans une section dédiée du site web du réseau.
			☐	☐	
	Tourisme culturel et développement culturel durable	L'Association devrait continuer à étudier les moyens de rassembler (physiquement ou à distance) les sites Le Corbusier géographiquement diversifiés au profit de tous les visiteurs, mais en particulier de ceux qui commencent actuellement leur voyage en dehors de l'Europe.	☒	☐	Un rôle de coordination plus structuré de l'association serait très bénéfique pour catalyser et encourager les diverses initiatives de tourisme culturel et de développement déjà en cours au niveau local dans les territoires concernés par les sites du réseau. L'association devrait se coordonner de manière structurée avec ses membres et ses partenaires pour exploiter le potentiel des nombreux visiteurs qui se rendent dans certains des sites les plus importants, en vue de créer une dynamique de développement culturel durable au niveau local. L'itinéraire culturel devrait promouvoir ou suggérer activement des itinéraires touristiques concrets (en plus de promouvoir l'information sur les sites individuels) afin de stimuler les initiatives individuelles de tourisme culturel pour les individus et/ou les groupes. C'était l'un des principaux objectifs du nouveau site web et, par conséquent, toutes les caractéristiques prévues du site web devraient être développées conformément à ce qui est prévu dans le cahier des charges/spécifications techniques. L'itinéraire culturel devrait assurer le suivi de sa proposition d'établir des pistes cyclables reliant certains des sites et soutenir les intérêts exprimés par les membres dans le développement d'un tourisme alternatif en intégrant les circuits touristiques

					locaux déjà existants avec le soutien de la population locale. Les activités des membres concernés et/ou les activités communes entre les membres doivent être promues et incluses dans l'Itinéraire culturel. Les activités peuvent également être mises en œuvre par des partenaires individuels "au nom" du réseau. Dans ce cas, il convient de veiller à ce que les initiatives fassent référence au thème de l'Itinéraire, en utilisant le logo de l'Itinéraire dans tous les supports de communication et en étant promues par le biais des canaux de communication de l'Itinéraire. Par exemple, parmi les propositions faites dans le cadre de l'action intersites pour la collaboration en matière de communication et de marketing entre Firminy et Ronchamp, il y avait la possibilité de développer un passeport intersites non commercial, sans limite de temps, qui offrirait aux visiteurs la possibilité de marquer leur passage sur le site à la manière d'un carnet de pèlerin architectural. Cette initiative devrait être encouragée, suivie et soutenue par le réseau.
		L'Association devrait s'inspirer d'autres destinations où la promotion d'un patrimoine bâti spécifique a été un succès pour le profil culturel et touristique d'une ville ou d'un pays. Il peut s'agir d'Antoni Gaudi (Barcelone), de Victor Horta (Bruxelles), de	☒	☐	L'implication active des voyageurs est recommandée pour traiter les activités qui dépassent le mandat spécifique de l'association et pour garantir une approche plus orientée vers les affaires, tout en veillant à assurer un tourisme durable et de qualité. L'évaluation comparative des activités d'autres réseaux a commencé et se poursuit actuellement, mais une perspective plus large pourrait être nécessaire pour améliorer l'efficacité.

		Charles Rennie Mackintosh (Glasgow) et même de Frank Lloyd Wright (Chicago). En outre, les récents développements à Barcelone avec la promotion de leur nouvel itinéraire rationaliste, ainsi que les activités entourant l'année du centenaire du Bauhaus (2019) offrent d'autres excellentes opportunités de marketing et de collaboration à l'avenir.			L'itinéraire culturel devrait envisager de créer et de commercialiser des produits touristiques supplémentaires en plus des carnets de croquis Moleskine et des livrets pédagogiques prévus. Plus généralement, il s'agit de mettre en œuvre des activités qui sont complémentaires à celles des sites classés par l'UNESCO et qui permettent une plus grande flexibilité de la part de l'itinéraire culturel pour des actions qui ne seraient pas possibles ou qui seraient plus problématiques dans d'autres contextes. Cela concerne par exemple les actions de marketing qui peuvent promouvoir à la fois les sites classés et les sites non classés et qui peuvent développer davantage le réseau transnational dans ses dimensions européennes et internationales.
III. Réseau de l'itinéraire culturel		L'Association devrait continuer à rechercher un engagement possible avec une ou plusieurs parties concernées et favorables en Inde, en se concentrant sur le travail de Le Corbusier à Chandigarh. Cela ajouterait une autre dimension internationale précieuse à l'œuvre de Le Corbusier.	☐	☒	La collaboration avec les partenaires indiens a donné lieu jusqu'à présent à des résultats apparemment incertains en ce qui concerne leur adhésion au réseau. Cependant, il peut y avoir des malentendus dans le processus et les contacts devraient certainement être repris avec une nouvelle demande d'adhésion. Bien qu'une extension des adhésions soit actuellement en vue en Argentine, un suivi de la demande d'adhésion devrait être envoyé à l'association professionnelle des architectes de Buenos Aires. Suite aux contacts établis à Bologne, une demande d'adhésion au réseau devrait être envoyée à l'Italie (Ville de Bologne) en vue d'inclure également d'autres partenaires locaux pertinents. L'association devrait certainement promouvoir et

				encourager davantage l'adhésion des partenaires potentiels qui ont déjà exprimé leur intérêt à rejoindre le réseau ou qui représenteraient une intégration précieuse pour celui-ci. Le réseau est destiné à promouvoir également les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial (et c'est le cas de Centrosyuz en Russie et de Chandigarh en Inde), mais l'itinéraire culturel devrait raisonnablement fournir une visibilité et une mise en réseau aux sites ayant au moins un partenaire local en tant que membre du réseau et l'ASLC n'a pas de partenaires russes ou indiens à ce jour. Par conséquent, il est impératif d'intensifier la coopération avec ces partenaires et de les inviter formellement à rejoindre l'itinéraire culturel. Le soutien de la Fondation et du Comité scientifique doit être assuré, le cas échéant. Ceci est particulièrement urgent pour les partenaires indiens, tandis que toute décision concernant la Fédération de Russie devrait être prise en étroite consultation avec l'Institut Européen des Itinéraires Culturels, en tenant compte de l'état actuel de l'adhésion de ce pays au CdE.
	N/A	☐	☐	Le comité de pilotage devrait s'adresser officiellement aux partenaires qui ne paient pas de cotisations pour qu'ils régularisent d'urgence leur situation de membre conformément aux règles de l'association. Il s'agit d'une question importante puisque la viabilité financière de l'association repose sur la contribution de tous ses membres. Certaines exceptions pourraient éventuellement être faites uniquement dans le cas de

				partenaires de pays tiers ayant des limitations financières.
		☐	☐	
Outils de communication	N/A	☐	☐	<u>Visibilité :</u> Il convient d'assurer une plus grande visibilité à l'itinéraire, également en parallèle avec l'UNESCO, mais la priorité devrait être donnée à la visibilité des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. Cette certification est moins connue que le patrimoine mondial de l'UNESCO et doit être communiquée d'une manière différente et plus efficace. L'utilisation de la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" et du logo du Conseil de l'Europe devrait être garantie, tant sur les sites que sur les pages web des membres/sites. Le carnet de croquis Moleskine n'affiche pas le logo du Conseil de l'Europe puisque ce produit est également destiné à la vente. Toutefois, une plus grande visibilité du Conseil de l'Europe et des Itinéraires aurait dû être accordée. Il convient de garder cela à l'esprit dans le cas de futurs produits destinés à la vente. Un dépliant contenant des informations de base sur l'itinéraire, un code QR et un lien vers le site web devrait être produit le plus rapidement possible. Son objectif est différent de celui du dossier promotionnel contenant des cartes postales. Produire des plaques à apposer sur tous les sites du réseau, conformément aux lignes directrices en matière de visibilité. La production d'une affiche avec code QR, à afficher sur chaque site, devrait être envisagée si la

				production d'une plaque prend plus de temps. <u>Site web :</u> Le site web du réseau n'offre pas une visibilité suffisante à la certification "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe", qui n'apparaît qu'en fin de page avec la mention "avec le soutien de", et une visibilité plus importante pourrait lui être accordée conformément aux lignes directrices pertinentes. L'acronyme "ICCE" indiqué dans la page web semble trompeur puisqu'il n'est même pas utilisé par l'Institut Européen des Itinéraires Culturels. L'expression "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" ou, du moins, "Itinéraire culturel du CdE" serait plus appropriée. Tous les liens web sur la page du réseau dans la section des visites devraient être connectés à une page web ou à un site web. Pour la Maison Guiette (Anvers) et l'Usine Duval (Saint Dié-des-Vosges), ce n'est pas le cas à ce jour. Il faut chercher à harmoniser le plus possible le contenu des sites web locaux auxquels le portail du réseau donne accès. Toutes les fonctionnalités prévues dans le cahier des charges/spécifications techniques pour le développement du site web du réseau doivent être pleinement mises en œuvre. Cela concerne par exemple l'outil interactif permettant la géolocalisation (par exemple avec google maps) de chacun des sites du réseau. <u>Autres outils :</u> Les réseaux sociaux devraient être plus largement utilisés pour accroître la communication et la
--	--	--	--	--

				visibilité et pour s'adresser à des publics plus jeunes. Par exemple, Instagram et Twitter, mais aussi les blogs et YouTube. Afin de renforcer les besoins en ressources humaines, la possibilité d'engager de jeunes stagiaires, des volontaires et des agents de la fonction publique devrait être prise en considération. La newsletter devrait être distribuée à un public plus large puisque 550 destinataires sont vraiment limités. Cela peut se faire en demandant explicitement aux destinataires de faire suivre la newsletter à leurs propres réseaux et en recueillant des preuves de cela. Mettre en œuvre le processus de mesure de l'impact : a) traiter les résultats de l'enquête 2017-18 pour superviser les sites et répondre au mieux aux attentes des visiteurs, b) mettre en œuvre une nouvelle enquête en ligne, c) évaluer les résultats également par rapport au benchmark de la base de référence collectée avec l'enquête précédente.
--	--	--	--	---

5. Liste des références

1) Documents de travail (Itinéraire culturel Le Corbusier)

- Destinations Le Corbusier : Promenades Architecturales (document de candidature à la re-certification), 2021
- Résolution CM/Res(2013)67 révisant les règles d'octroi de la mention "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe".
- Destinations Le Corbusier : Promenades Architecturales (Rapport d'évaluation), 2019
- Statuts de l'ASLC
- Liste Constitution du Bureau ASLC 2022
- Adhérents de l'ASLC 2022
- Conseil d'administration de l'ASLC CA 2022
- ASLC Liste d'Émargement Présents AG 2022
- Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2020-2021 de l'Association des Sites Le Corbusier
- Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire et ordinaire 2022 de l'Association des Sites Le Corbusier
- Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire et ordinaire 2022 de l'Association des Sites Le Corbusier
- Compte-rendu du Conseil d'administration (Mardi 26 mars 2019)
- ASLC BILAN RECETTES DEPENSES (2019-2023)
- Rapports Financiers 2019-2021
- Document sur la Gouvernance ASLC
- Plusieurs documents et photographies liés aux activités (carnet de Moleskine, flyer ASLC, expositions itinérantes ASLC, etc.
- Plusieurs documents relatifs au nouveau site web de l'ASLC
- Plan Triennal d'Activités ASLC 2022-2025
- Rapport activités 2021_Perspectives 2022_ASCLC_Activity Report 2021_Outlook 2022
- Liste des documents
- Lettres ASLC
- Présentations PPT ASLC

Note : Les documents mentionnés ci-dessus ont été dûment soumis par l'itinéraire culturel (ASLC).

2) Documents de travail (Institut Européen des Itinéraires Culturels)

- Lignes directrices pour l'évaluation indépendante à destination des experts
- Résolution CM/Res(2013)66 confirmant l'établissement de l'Accord partiel élargi sur les itinéraires culturels (APE)
- Résolution CM/Res(2013)67 révisant les règles d'octroi de la mention "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe".
- Vademecum des Itinéraires culturels
- Directives liées à l'utilisation du logo "Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe"
- Modèles (rapport, liste de contrôle, visite sur le terrain)

3) Littérature promotionnelle

- Newsletters ASLC 2019-2022
- Plusieurs articles et communiqués de presse

4) Publications commerciales

- Le Corbusier, Œuvre complète 1838-1946, publié par Willy Boesiger, Zurich, 1946
- Le Corbusier & P. Jeanneret, Œuvre complète 1834-1938, publié par Max Bill, Zurich, 1947
- Fondation Le Corbusier, L'œuvre à l'épreuve de sa restauration, Paris, 2017
- Claude Maisonnier, La chapelle de Ronchamp. Naissance d'un chef-d'œuvre, Paris, 2021

5) Ressources web

<https://capmoderne.monuments-nationaux.fr/>
<https://mirandalina.livejournal.com/339760.html>
<https://www.collinenotredameduhaut.com/>
<https://www.groupeledesinq.fr/patrimoine-architectural/ch%C3%A2teau-d-eau-le-corbusier/>
<https://www.armedusalut.fr/etablissements/cdr>
<https://www.pessac.fr/a-decouvrir/tourisme-patrimoine/cite-fruges-le-corbusier-539.html>
<https://www.ville-lege-capferret.fr/vivre-a-lege-cap-ferret/arts-culture/patrimoine-culture/le-corbusier/>
<http://www.chandigarhtourism.gov.in/>
<https://www.couventdelatourette.fr/>
<http://www.fondationsuisse.fr/>
<https://www.marseille-tourisme.com/decouvrez-marseille/culture-et-patrimoine/sites-et-monuments/cite-radieuse-le-corbusier/>
<https://fondationclarte.ch/>
<https://vivreaucorbudelfirminy.blogspot.com/>
<https://www.durandimmo.com/>
<https://www.journal-officiel.gouv.fr/pages/associations-detail-annonce/?q.id=id:200800300125>
<https://www.hotelcorbusier.com/>
<https://www.couventdelatourette.fr/>
<https://www.maisonradieuse.org/>
<http://www.fondationlecorbusier.fr/>
<https://sitelecorbusier.com/>
<https://pavillon-le-corbusier.ch/fr/>
<https://www.instagram.com/casacurutchet.capba/>
<https://weissenhofmuseum.de/>
<https://www.nmwa.go.jp/en/>
<https://piaceleradieux.com/>
<http://lapremiererue.fr/>
<https://www.corbusierhaus-berlin.org/>
<https://www.reze.fr/pratique/culture/visiter-maison-radieuse/>
<https://maisonblanche.ch/>
<https://www.villa-savoye.fr/#>
<https://www.villalelac.ch/>

<https://lecorbusier-worldheritage.org/en/>
<https://whc.unesco.org/en/list/1321/>
<https://www.coe.int/en/web/cultural-routes>
<https://www.coe.int/en/web/cultural-routes/le-corbusier-destinations-architectural-promenades>
<https://www.webdo.tn/fr/actualite/les-billets-de-hatem-bourial/au-coeur-du-palais-de-carthage-une-mysterieuse-villa-signee-le-corbusier/186988>
<https://www.espazium.ch/fr/actualites/la-villa-de-carthage-de-le-corbusier-ou-le-projet-moderne-revisite>
<https://www.facebook.com/F%C3%A9d%C3%A9ration-Europ%C3%A9enne-des-Associations-dHabitants-des-UH-de-Le-Corbusier-1602459059965756/timeline/>

6. Annexe 1 : Programme de visite de terrain et d'entretiens avec la direction du réseau et les membres du réseau

Programme de la visite sur le terrain et liste des lieux visités

Dimanche 6 novembre/lundi 7 novembre

- Monastère des Clarisses, Ronchamp :
 - Rencontre avec Benoît Cornu, Maire de Ronchamp et Président de l'Association des Sites Le Corbusier (ASLC) / visite du monastère avec les moniales et nuitée. Dîner et petit-déjeuner avec deux hôtes néerlandais du monastère, partageant leur expérience de l'accueil régulier au monastère et de la visite du site.

Lundi 7 novembre 2022 : Ronchamp

- Hôtel de ville, Ronchamp :
 - Présentation du réseau Le Corbusier - avec Benoît Cornu, Maire de Ronchamp et Président de l'Association des Sites Le Corbusier (ASLC) / Leslie Mozdzan, Coordinatrice de l'ASLC.
- La Porterie, Notre-Dame du Haut, Ronchamp :
 - Rencontre avec Jean-Jacques Viot, Président de l'Association Œuvre Notre-Dame du Haut (AONDH) / Morgane Blant-Boniou, Directrice de la Porterie, Colline Notre-Dame du Haut, Ronchamp
 - Présentation par Morgane Blant-Boniou de la gestion du programme d'engagement/accès du public de la Colline Notre-Dame et de son implication dans le parcours Le Corbusier
 - Visite guidée de la Chapelle Notre Dame du Haut, avec Jean-Jacques Viot
- Ronchamp, centre-ville :
 - Déjeuner de travail : David Tourdot, directeur de la Communauté de communes de Rahin et Chérumont / Morgane Blant-Boniou, directrice de la Porterie, Colline Notre-Dame du Haut, Ronchamp / Jean-Jacques Viot, président de l'Association Œuvre Notre-Dame du Haut (AONDH) / Leslie Mozdzan (ASLC).
 - La Filature, Ecoparc Rahin et Chérumont, Ronchamp : visite du site avec David Tourdot, Directeur de la Communauté de communes Rahin et Chérumont

Mardi 8 novembre 2022 : Paris

- Paris, Fondation Le Corbusier, 8/10, square du Docteur Blanche - 75016 PARIS, France :
 - Réunion du comité directeur et du comité scientifique de l'ASLC, tenue à la Fondation Le Corbusier :
 - Accueil par Brigitte Bouvier, Directrice de la Fondation Le Corbusier
 - Membres du comité de pilotage présents : Cyril Zozor, Ronan Viaud, Markus Nitschke
 - Membres du comité scientifique présents : Bénédicte Gandini, Edmond Charrière
 - Autres personnes présentes : Gwenaëll Dubreuil, responsable des actions culturelles, Fondation Le Corbusier, Leslie Mozdzan (ASLC)
- Visites (avec les membres du comité directeur/scientifique) :
 - Maison La Roche, avec Bénédicte Gandini, membre du Comité de pilotage
 - L'Appartement-atelier à Boulogne-Billancourt avec Ilona Bernard, Responsable de la communication et de la médiation, Fondation Le Corbusier

Jeudi 1er décembre 2022 : Bologne

- Bologne, Italie :
 - Rencontre avec Lorenzo Balbi, directeur du MAMbo - Musée d'art moderne de Bologne
 - Visite du Pavillon Esprit Nouveau
 - Discussion sur la possibilité de rejoindre le réseau pour la ville de Bologne (et éventuellement d'autres partenaires locaux concernés).

Liste des parties prenantes rencontrées/interrogées (y compris leurs coordonnées si elles sont disponibles) :

1. Président et directeur du réseau

- Benoît Cornu, Maire de Ronchamp et Président de l'Association des Sites Le Corbusier (ASLC), 2 Place de la Mairie, Code postal : 70250, Ronchamp, France, Téléphone : +33 (0)6 32 94 50 92, benoit.cornu@sfr.fr
- Leslie Mozdzan, coordinatrice de l'Association des Sites Le Corbusier (ASLC), 2 Place de la Mairie, Code postal : 70250, Ronchamp, France, Téléphone : +33 (0)3 84 63 53 51, association@sites-le-corbusier.org

2. Comité scientifique

- Bénédicte Gandini, Architecte, Fondation Le Corbusier, Paris (FR), +33(0)6 20 33 39 52, benedicte.gandini@fondationlecorbusier.fr
- Edmond Charrière, Président, association Maison blanche, La Chaux-de-Fonds (CH), contact@maisonblanche.ch +41 (0)32 536 22 22

3. Comité de pilotage

- Cyril Zozor, Chef de projet Cité Frugès-Le Corbusier, Ville de Pessac (FR), +33(0)55793652, c.zozor@mairie-pessac.fr
- Markus Nitschke, Président, Association d'habitants de l'UH de Berlin (DE), +49 179 2337604, m.nitschke@d-4.de
- Ronan Viaud, Responsable du service patrimoine et mémoires, Ville de Rezé (FR), +33(0)240844536, ronan.viaud@mairie-reze.fr

4. Membres du réseau

- Morgane Blant-Boniou, Directrice de la Porterie Notre-Dame du Haut, structure qui gère l'accueil du public et la partie commerciale sur la colline : +33 (0)3 84 20 65 13, direction@collinenotredameduhaut.com

- Jean-Jacques Viot, Président de l'Association Œuvre Notre-Dame du Haut (AONDH), association propriétaire de la chapelle : +33 (0)6 32 88 60 06, jjacques.viot@gmail.com
- David Tourdot, Directeur de la Communauté de communes de Rahin et Chérimont (intégrant la commune de Ronchamp) : +33 (0)6 62 45 66 08, d.tourdot@ccrc70.fr
- Brigitte Bouvier, Directrice de la Fondation Le Corbusier, Paris (FR), +33(0)6 15 23 37 00, brigitte.bouvier@fondationlecorbusier.fr
- Gwenaëlle Dubreuil, responsable des actions culturelles, Fondation Le Corbusier, Paris (FR), +33(0)7 50 71 32 28, gwenaelle.dubreuil@fondationlecorbusier.fr
- Ilona Bernard, Responsable de la communication et de la médiation, Fondation Le Corbusier, Paris (FR)

5. Autres parties prenantes

- Deux touristes néerlandais, hôtes du monastère, partagent leur expérience de l'accueil régulier au monastère et de la visite du site.
- Lorenzo Balbi, directeur du MAMbo - Musée d'art moderne de Bologne, +39 051 6496601, lorenzo.balbi@comune.bologna.it

7. Annexe 2 : Liste de contrôle pour l'évaluation à destination de l'expert

LISTE DE CONTRÔLE POUR L'EVALUATION À DESTINATION DE L'EXPERT						
QUESTIONS			Oui	Non	Commentaires (le cas échéant)	
3.1 LE THÈME	1	Le thème de l'itinéraire culturel représente-t-il une valeur commune - historique, culturelle ou patrimoniale - dans plusieurs pays européens ?	1	0	L'œuvre de Le Corbusier est importante pour le patrimoine de plusieurs pays européens	
	2	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des échanges culturels et éducatifs pour les jeunes ?	0	1	En théorie, oui, mais la réponse est non puisque le réseau n'a pas encore mis en œuvre d'activité significative dans le domaine des échanges culturels et éducatifs.	
	3	Le thème de l'itinéraire culturel offre-t-il une base solide pour des activités innovantes ?	1	0		
	4	Le thème de l'itinéraire culturel, offre-t-il une base solide pour le développement de produits de tourisme culturel ?	1	0	Le réseau a seulement commencé à développer des produits culturels (1 seul produit à ce jour, bien que certains soient déjà planifiés).	
	5	Le thème a-t-il été étudié / développé par des universitaires / experts de différentes régions d'Europe ?	1	0	Ces activités ont été jusqu'à présent coordonnées par la Fondation Le Corbusier à Paris, qui dispose d'un vaste réseau de partenaires universitaires et de sympathisants dans le monde entier, mais aucune activité de ce type n'a encore été mise en œuvre/coordonnée par le réseau.	
3.2 CHAMPS D'ACTION	3.2.1 Coopération en matière de	6	L'itinéraire offre-t-il une plateforme de coopération pour la recherche et le développement de thèmes/valeurs culturels européens ?	0	1	La coopération a commencé avec d'autres réseaux et itinéraires culturels. Cependant, le réseau n'a pas encore mis en œuvre d'activité significative dans ce domaine.

		7	L'Itinéraire joue-t-il un rôle fédérateur autour de grands thèmes européens, permettant de réunir des savoirs dispersés ?	1	0	
		8	L'Itinéraire montre-t-il en quoi ces thèmes sont représentatifs des valeurs européennes partagées par plusieurs pays européens ?	1	0	
		9	L'Itinéraire illustre-t-il le développement de ces valeurs et la variété des formes qu'elles peuvent prendre en Europe ?	1	0	
		10	L'Itinéraire dispose-t-il d'un réseau d'universités et d'un centre de recherche travaillant sur son thème au niveau européen ?	0	1	L'Itinéraire devrait collaborer davantage avec la Fondation et s'engager dans son réseau d'universités et de centres de recherche, en accord avec le comité scientifique.
		11	L'Itinéraire a-t-il un comité scientifique multidisciplinaire ?	1	0	
		12	Le comité scientifique travaille-t-il sur son thème au niveau européen ?	1	0	
		13	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau théorique ?	1	0	Les membres du comité scientifique sont impliqués dans ces activités au sein des institutions auxquelles ils appartiennent
		14	Le comité scientifique effectue-t-il des recherches et des analyses sur les questions relatives à son thème et / ou à ses activités au niveau pratique ?	1	0	Les membres du comité scientifique sont déjà impliqués dans les travaux de recherche pertinents et devraient impliquer davantage l'Itinéraire dans ces activités.
	3.2.2 Valorisation de la mémoire, de l'histoire et	15	Les activités de l'Itinéraire prennent-elles en compte et expliquent-elles la signification historique du patrimoine européen matériel et immatériel ?	1	0	
		16	Les activités de l'Itinéraire promeuvent-elles les valeurs du Conseil de l'Europe ?	1	0	

		17	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le label des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe ?	1	0	
		18	Les activités de l'itinéraire fonctionnent-elles conformément aux chartes et conventions internationales sur la préservation du patrimoine culturel ?	1	0	
		19	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans des destinations rurales ?	1	0	
		20	Les activités de l'itinéraire identifient-elles, préservent-elles et développent-elles les sites du patrimoine européen dans les zones industrielles en cours de restructuration économique ?	0	1	Non pertinent pour ce réseau
		21	Les activités de l'itinéraire valorisent-elles le patrimoine des minorités ethniques ou sociales en Europe ?	0	1	Non pertinent pour ce réseau
		22	Les activités de l'itinéraire contribuent-elles à une meilleure compréhension du concept de patrimoine culturel, de l'importance de sa préservation et de son développement durable ?	1	0	
		23	Les activités de l'itinéraire mettent-elles en valeur le patrimoine physique et immatériel, expliquent-elles son importance historique et mettent-elles en évidence ses similitudes dans les différentes régions d'Europe ?	1	0	
		24	Les activités de l'itinéraire tiennent-elles compte et promeuvent-elles les chartes, conventions, recommandations et	1	0	

			travaux du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO et de l'ICOMOS relatifs à la restauration, à la protection et à la valorisation du patrimoine, au paysage et à l'aménagement du territoire (Convention Culturelle Européenne, Convention de Faro, Convention Européenne du Paysage, Convention du Patrimoine Mondial, ...) ?			
	3.2.3 Échanges culturels et éducatifs des jeunes Européens	25	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour développer une meilleure compréhension du concept de citoyenneté européenne ?	1	0	Activités prévues mais pas encore mises en œuvre
		26	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur la valeur d'une nouvelle expérience personnelle en visitant des lieux divers ?	1	0	Activités prévues mais pas encore mises en œuvre
		27	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour encourager l'intégration sociale et les échanges des jeunes de différentes origines sociales et régions d'Europe ?	0	1	Non applicable à ce jour et aucune information spécifique n'est disponible.
		28	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour offrir des possibilités de collaboration pour les institutions scolaires à différents niveaux ?	1	0	Activités prévues mais pas encore mises en œuvre
		29	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre l'accent sur des expériences personnelles et réelles à travers l'utilisation de lieux et de contacts ?	1	0	Le livret promotionnel (2023) peut fournir des outils utiles à cet effet.

		30	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour mettre en place des projets pilotes avec plusieurs pays participants ?	0	1	Non applicable à ce jour et aucune information spécifique n'est disponible.
		31	Les échanges des jeunes (culturels et éducatifs) sont-ils prévus pour donner lieu à des activités de coopération associant des institutions scolaires à différents niveaux ?	0	1	Non applicable à ce jour et aucune information spécifique n'est disponible.
	3.2.4 Pratiques culturelles et artistiques contemporaines	32	Les activités culturelles de l'Itinéraire (liées aux pratiques culturelles et artistiques contemporaines) favorisent-elles le dialogue interculturel et les échanges multidisciplinaires entre diverses expressions artistiques dans les pays européens ?	1	0	
		33	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des projets artistiques établissant des liens entre le patrimoine culturel et la culture contemporaine ?	1	0	Cela a été le cas, par exemple, pour le concours photographique (qui doit être relancé).
		34	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des pratiques artistiques culturelles et contemporaines innovantes* en les reliant à l'histoire du développement des compétences ?	1	0	voir ci-dessus
		35	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles la collaboration entre les amateurs de culture et les professionnels à travers des activités pertinentes et la création de réseaux ?**	0	1	Ce n'est pas encore le cas, mais cela pourrait évoluer à l'avenir.
		36	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles le débat et l'échange - dans une perspective multidisciplinaire et interculturelle - entre	0	1	Ce n'est pas encore le cas, mais cela pourrait évoluer à l'avenir.

			diverses expressions culturelles et artistiques dans différents pays d'Europe ?			
		37	Les activités culturelles de l'Itinéraire encouragent-elles des activités et des projets artistiques explorant les liens entre patrimoine et culture contemporaine ?	1	0	
		38	Les activités culturelles de l'Itinéraire mettent-elles en évidence les pratiques les plus innovantes et créatives ?	1	0	
		39	Les activités culturelles de l'Itinéraire lient-elles ces pratiques innovantes et créatives à l'histoire du développement des compétences ?***	0	1	Ce n'est pas encore le cas, mais cela pourrait évoluer à l'avenir.
	3.2.5 Tourisme culturel et développement culturel durable	40	Les activités de l'itinéraire (pertinentes pour le développement du tourisme culturel durable) facilitent-elles la formation de l'identité locale, régionale, nationale et / ou européenne ?	1	0	
		41	Les activités de l'itinéraire impliquent-elles activement 3 moyens principaux de sensibilisation à leurs projets culturels : la presse écrite, la radiodiffusion et les réseaux sociaux ?	1	0	
		42	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre communautés et cultures urbaines et rurales ?	1	0	
		43	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre régions développées et défavorisées ?	1	0	
		44	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre différentes régions (sud, nord, est, ouest) de l'Europe ?	1	0	

		45	Les activités de l'itinéraire promeuvent-elles le dialogue entre cultures majoritaires et minoritaires (ou autochtones et immigrées) ?	0	1	Ce point n'est pas vraiment pertinent pour le réseau, mais une interaction sociale plus approfondie peut potentiellement se produire entre les habitants des Unités d'Habitation qui sont en partie réservées au logement social.
		46	Les activités de l'itinéraire ouvrent-elles des possibilités de coopération entre l'Europe et les autres continents ?	1	0	Amérique du Sud et Asie de l'Est à ce jour, et potentiellement Amérique du Nord, Afrique et Moyen-Orient à l'avenir.
		47	Les activités de l'itinéraire attirent-elles l'attention des décideurs sur la nécessité de protéger le patrimoine dans le cadre du développement durable du territoire ?	1	0	
		48	Les activités de l'itinéraire visent-elles à diversifier les offres de produits, services et activités culturels ?	1	0	
		49	Les activités de l'itinéraire développent-elles et offrent-elles des produits, des services ou des activités de tourisme culturel de qualité au niveau transnational ?	1	0	Cette activité a débuté et devrait se développer davantage à l'avenir.
		50	Les activités de l'itinéraire développent-elles des partenariats avec des organisations publiques et privées actives dans le secteur du tourisme ?	1	0	Oui, en partie, mais il devrait être plus actif dans ce domaine.
		51	Le réseau a-t-il préparé et utilisé des outils tout au long de l'itinéraire pour augmenter le nombre de visiteurs et l'impact économique de l'itinéraire sur les territoires traversés ?	1	0	Le site web du nouvel itinéraire constitue un outil pertinent à cet égard, mais il devrait être complété par des fonctionnalités qui ne sont pas encore disponibles.
3.3	RÉSEAU	52	L'itinéraire représente-t-il un réseau impliquant au moins trois Etats membres du Conseil de l'Europe ?	1	0	

53	Le thème de l'itinéraire a-t-il été choisi et accepté par les membres du réseau ?	1	0	
54	Le cadre conceptuel de l'itinéraire a-t-il été fondé sur des bases scientifiques ?	1	0	
55	Le réseau implique-t-il plusieurs Etats membres du Conseil de l'Europe dans l'ensemble ou dans une partie de son / ses projet(s) ?	1	0	
56	Le réseau est-il financièrement viable ?	1	0	
57	Le réseau a-t-il un statut juridique (association, fédération d'associations, GEIE, ...) ?	1	0	
58	Le réseau fonctionne-t-il démocratiquement ?	1	0	
59	Est-ce que le réseau précise ses objectifs et ses méthodes de travail ?	1	0	
60	Est-ce que le réseau précise les régions concernées par le projet ?	1	0	
61	Est-ce que le réseau précise ses partenaires et les pays participants ?	1	0	
62	Est-ce que le réseau précise les champs d'action impliqués ?	1	0	
63	Est-ce que le réseau précise la stratégie globale du réseau à court et à long terme ?	1	0	Une approche plus stratégique serait bénéfique
64	Est-ce que le réseau identifie les participants et partenaires potentiels dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et / ou dans d'autres pays du monde ?	1	0	
65	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son financement (rapports financiers et / ou budgets d'activités) ?	1	0	
66	Est-ce que le réseau fournit des détails sur son plan opérationnel ?	1	0	

		67	Est-ce que le réseau joint le(s) texte(s) de base confirmant son statut juridique ?	1	0	
3.4 OUTILS DE COMMUNICATION	Uniquement pour les itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe	68	L'itinéraire a-t-il son propre logo ?	1	0	
		69	Tous les partenaires du réseau utilisent-ils le logo sur leurs outils de communication ?	0	1	Tous les partenaires n'utilisent pas le logo dans leurs outils de communication (par exemple, le site web).
		70	L'itinéraire a-t-il son propre site web dédié ?	1	0	
		71	Le site Web est-il disponible en anglais et en français ?	1	0	
		72	Le site Web est-il disponible dans d'autres langues ?	0	1	La traduction du site web dans d'autres langues n'est pas encore disponible, mais elle est prévue (allemand, espagnol et japonais).
		73	Le réseau utilise-t-il efficacement les réseaux sociaux et le Web 2.0 ?	1	0	
		74	Le réseau publie-t-il des brochures sur l'itinéraire ?	0	1	La brochure n'est pas encore disponible, mais elle est prévue pour 2023.
		75	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en anglais ?	N/A	N/A	
		76	Si oui, les brochures sont-elles disponibles en français ?	N/A	N/A	
	Uniquement pour les itinéraires culturels certifiés du Conseil de l'Europe	77	Le titre "Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe" est-il présent sur tous les supports de communication (y compris les communiqués de presse, les sites Web, les publications, etc.)	1	0	
		78	Le logo de certification est-il présent sur tous les supports de communication ?	1	0	C'est uniquement dans les produits destinés à la vente qu'il n'est pas présent
		79	Le logo de certification est-il utilisé conformément aux directives d'utilisation (taille et emplacement, ...) ?	1	0	
		80	Les logos (Itinéraire culturel + certification) sont-ils	1	0	

			fournis à tous les membres de l'itinéraire ?			
		81	Le logo de certification apparaît-il sur les panneaux indiquant l'itinéraire culturel ?	0	1	Aucun panneau de signalisation ni aucun panneau indiquant l'itinéraire culturel n'a été produit à ce jour.
SCORE				63	16	

8. Annexe 3 : Liste des acronymes, figures et tableaux

Liste des acronymes :

ASLC	Association des Sites Le Corbusier
CdE	Conseil de l'Europe
CTF	Coopération transfrontalière
DE	Allemagne
FR	France
LC	Le Corbusier
UH	Unité d'Habitation
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
WHL	Liste du patrimoine mondial